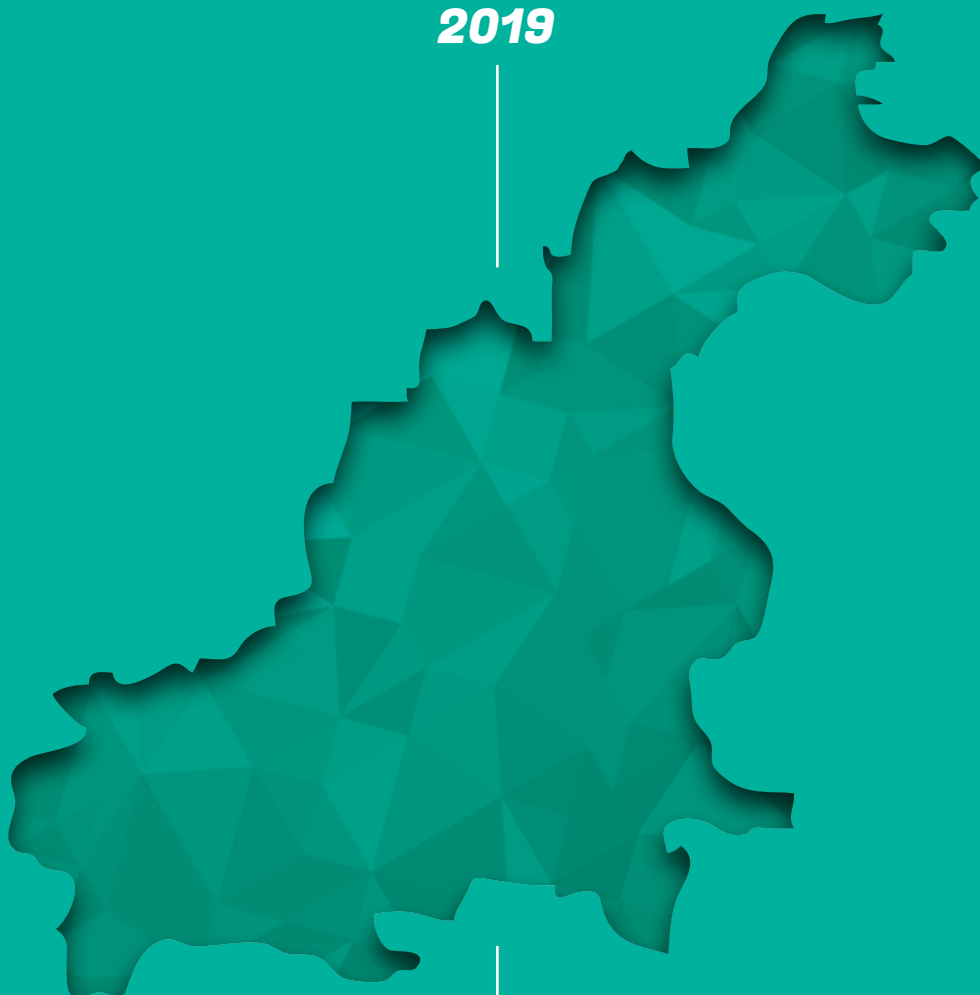


RAPPORT
D'ACTIVITÉS

● DE L'ARMOR À L'ARGOAT ●

2019



Sommaire

04

GUINGAMP-PAIMPOL
AGGLOMÉRATION :
UN PEU D'HISTOIRE...

05

LA VIE DE
L'AGGLOMÉRATION

- + La gouvernance
- + Les élus
- + Les compétences

08

HORIZON 2030
+ Le projet de territoire

*Les orientations
du projet
de territoire*

10

ORIENTATION N°1
VISER L'EXCELLENCE
ENVIRONNEMENTALE
POUR GAGNER
EN AUTONOMIE

14

ORIENTATION N°2
RENDRE
L'AGGLOMÉRATION
ACCUEILLANTE
ET INNOVANTE
POUR BIEN Y VIVRE

23

ORIENTATION N°3
AGIR AU SERVICE
D'UN DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE AUDACIEUX

28

ORIENTATION N°4
OFFRIR UN SERVICE
ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ
À L'ENSEMBLE
DES HABITANTS
DU TERRITOIRE

34

ORIENTATION N°5
FAVORISER
UN DÉVELOPPEMENT
HARMONIEUX
ET SOLIDAIRE
DE NOTRE TERRITOIRE



38

L'AGGLOMÉRATION
ET SES PARTENAIRES

- + Breizh Cop
- + Renforcer les mutualisations

39

DES MOYENS ET DES RESSOURCES

- + Le mot du Directeur général des services
- + Un projet d'administration
- + Les équipes de l'agglomération
- + Une organisation apprenante et innovante
- + Une gestion financière saine
- + Une agglomération, acteur économique de son territoire
- + Une agglomération proche des usagers



VINCENT LE MEAUX

Président de
Guingamp-Paimpol
Agglomération

Prezidant
Gwengamp-Pempoull
Tolpad-kêrioù

Edito

Depuis 2017 à la tête de l'agglomération, j'ai souhaité impulser une dynamique participative, basée sur l'écoute, l'échange et la construction d'actions ambitieuses à destination de nos usagers.

Guingamp-Paimpol Agglomération aborde sa 4^{ème} année d'existence et se construit jour après jour avec ses 351 agents et 86 élus issus des 57 communes pour devenir le territoire d'innovation et d'excellence économique et environnementale. C'est aussi l'occasion pour moi de vous présenter le bilan des projets que nous avons impulsés et qui sont aujourd'hui réalité.

Ce rapport d'activités 2019 vous permet de découvrir ou redécouvrir le projet de territoire, socle de notre stratégie et de vous rendre compte de l'ensemble des actions qui ont été menées.

Je vous souhaite une bonne lecture à vous toutes et tous.

Pennad-stur

Abaoe 2017 ec'h on e penn an Tolpad, ha fellet zo din reiñ ul lusk asambles gant an dud, diazezet war ar selaou, ar c'haezeadennoù, hag oberiadennoù hardizh evit hon melestridi.

Pevar bloaz e vo Gwengamp-Pempoull Tolpad a-benn nebeut, hag emdreiñ a ra deiz-ha-deiz gant e 351 a wazourien hag e 86 dilennad deuet eus ar 57 kumun evit dont da vezañ tiriad an nevezziñ hag ar wellentez a-fet an ekonomiezh hag an endro. Un digarez eo ivez evidon evit kinnig deoc'h bilañs ar raktresoù hon eus roet lañs dezhe hag a zo deuet da wir en deiz hiziv.

Gant an danevell-obererezh evit 2019 e c'hallfet ober pe adober anaoudegezh gant ar raktres tiriad, anezhañ diazez hon strategiezh, ha kompren e-barzh an holl oberoù a zo bet sevenet.

Ul lennadenn vat a souetan d'an holl ac'hanoc'h.

Guingamp-Paimpol Agglomération
11 rue de la Trinité | 22200 Guingamp

Directeur de publication
Vincent Le Meaux, Président de l'agglomération

Responsable de la publication
Romain Rollant, Directeur général des services

Rédactrice en chef
Coralie Belliard, Directrice de la Communication,
de la Relation aux usagers et de la Promotion du territoire

Rédaction
Les équipes de l'agglomération

Crédits photos
Guingamp-Paimpol Agglomération, Bruno Torrubia,
Dominique Beauvais, Kévin Antoine, Guy Rault,
Mathieu Connan, Mission Locale,
UCO - Université Catholique de l'Ouest,
AELB - Agence de l'Eau Loire Bretagne,
Megalis, Freepik, Droits réservés,
Alexandre Lamoureux, Pixabay

Création, conception
Le Studio | www.lestudio.bzh

Impression
Media Graphic

Tirage
2000 exemplaires
Imprimé sur papier 100% PEFC

Guingamp-Paimpol Agglomération : un peu d'histoire...

Chiffres-clés

-  **57** communes
-  **73 700** habitants
-  **1 100** km²
-  **86** élus (88 en 2020)
-  **96,5 M€** budget 2019
-  **351** emplois permanents au 1^{er} janvier 2019
-  **7 200** entreprises
-  **2h34** Paris-Guingamp en TGV

Histoire de l'intercommunalité

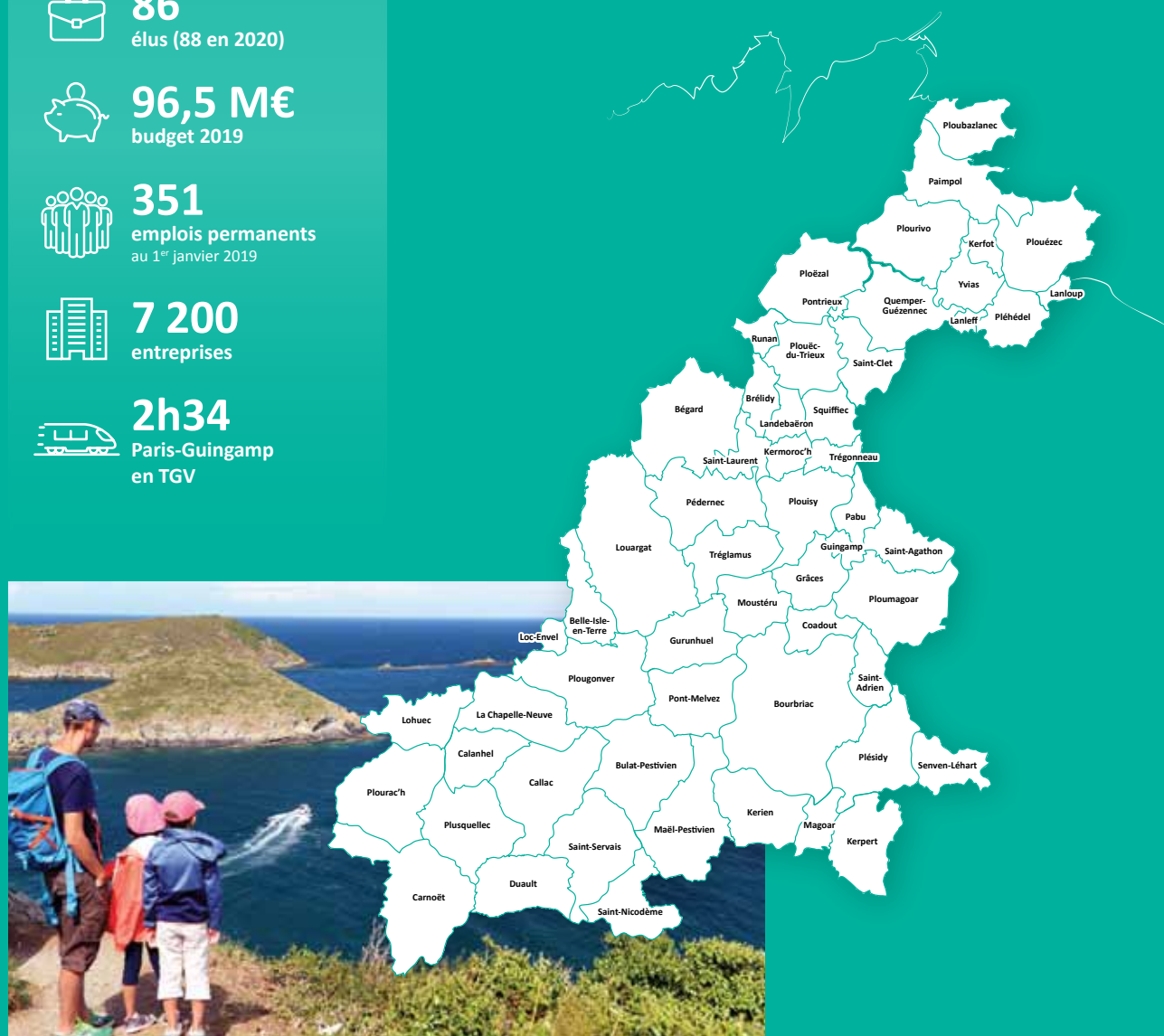
Fondé par la loi du 22 mars 1890, l'intercommunalité permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public, facilitant ainsi leur collaboration. Depuis, plusieurs étapes législatives ont permis de consolider ces démarches de coopération à partir d'un projet de développement.

Guingamp-Paimpol Agglomération

Guinamp-Paimpol Agglomération est née le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de sept communautés de communes. Aujourd'hui, l'agglomération rassemble 73 700 habitants sur 57 communes pour la mise en œuvre de 24 compétences.

2017 et 2018 ont permis l'organisation d'une nouvelle structuration de l'agglomération : nouvelle identité visuelle, organisation et localisation des services, harmonisation des compétences, de la fiscalité et surtout mise en place d'un projet politique « horizon 2030 ».

2019 a permis d'entériner le projet de territoire et de lancer le projet d'administration de l'agglomération. Retrouvez les principaux éléments de cette année dense et riche en événements et actualités dans ce rapport d'activités.



La vie de l'agglomération

La gouvernance

CHACQUE COMMUNE EST REPRÉSENTÉE AU SEIN DES INSTANCES DE L'AGGLOMÉRATION, QUI ÉTUDIENT, PRÉPARENT ET SUIVENT LES COMPÉTENCES DÉLÉGUÉES À GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION.



Conseil communautaire

- + 86 membres titulaires dont 1 président, 15 vice-présidents et 9 conseillers délégués
 - + 44 membres suppléants
- Il vote, après examen, des délibérations.

En 2019, 11 réunions du Conseil et 324 délibérations adoptées.



Bureau communautaire

- + Le président
- + Les 15 vice-présidents
- + Les 9 conseillers délégués

Il prépare les délibérations du Conseil et vote sur les sujets qui lui sont délégués.

En 2019, 16 réunions et 112 délibérations adoptées.



Exécutif

- + Le président
- + Les vice-présidents et conseillers délégués d'une même commission

Il échange sur la stratégie politique de l'agglomération et donne les orientations sur les dossiers proposés par les commissions.

Une fois par mois, un exécutif réunit les vice-présidents de territoire.



Commissions

Rôle consultatif

Elles sont organisées en groupes de travail qui émettent des avis vers l'instance de décision compétente (Exécutif, Bureau, Conseil).

- + **Pôle ressources** : 3 commissions
- + **Pôle transition économique et sociale** : 2 commissions et 5 groupes de travail
- + **Pôle transition écologique** : 2 commissions et 7 groupes de travail

La conférence des Maires

Composée des maires des 57 communes, elle donne un avis sur les sujets majeurs concernant les relations entre les communes et la Communauté d'agglomération.

En parallèle, elle :

- veille à la bonne mise en œuvre de la notion d'équité sociale et territoriale.
- est force de propositions et d'améliorations dans les domaines de compétence de l'agglomération.
- fait des propositions au Bureau communautaire dans le cadre notamment du pacte financier et fiscal.
- est un lieu d'échanges privilégié pour impulser la coopération entre communes sur des compétences non communautaires.

4 réunions en 2017, 5 en 2018 et 8 en 2019.

Les commissions existantes

Pôle ressources

3 commissions

- + Finances
- + Ressources humaines
- + Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT) qui procède à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité

Pôle transition économique et sociale

2 commissions & 5 groupes de travail

- + **Services à la population**
Solidarité sociale et territoriale
Santé
Sport culture loisirs, vie associative et identité bretonne
Petite enfance, enfance, jeunesse, famille et prévention
- + **Développement**
Agriculture et agroalimentaire / Tourisme / Économie et maritimité

Pôle transition écologique

2 commissions & 7 groupes de travail

- + **Aménagement**
Voirie et travaux sur les réseaux
Gestion des espaces et planification
Aménagement, habitat, logement, politique de la ville
Transports, mobilités, accessibilités, plan et usages numériques
- + **Environnement**
Biodiversité
Eau potable et assainissement collectif
Environnement et énergie

Les élus

Le Président
Vincent Le Meaux



Les Vice-présidents

Claudine Guillou
1^{ère} Vice-présidente
Solidarité sociale et territoriale

Vincent Le Meaux*
Économie et maritimité
Philippe Le Goff
3^{ème} Vice-président

Aménagement, développement, partenariats territoriaux

Brigitte Le Saulnier
4^{ème} Vice-présidente
Environnement, politique de l'eau, énergie

Vincent Clec'h
5^{ème} Vice-président
Finances

Dominique Pariscoat
6^{ème} Vice-président
Enfance-Jeunesse

Claude Lozac'h
7^{ème} Vice-président
Voirie et réseaux numériques

Philippe Coulau
8^{ème} Vice-président
Gestion durable des espaces et des mobilités

Samuel Le Gaouyat
9^{ème} Vice-président
Sport, cultures, langues régionales et vie associative

Gérard Hervé
10^{ème} Vice-président
Travaux et patrimoine communautaire

Yvon Le Moigne
11^{ème} Vice-président
Personnel

Jean-Claude Vitel
12^{ème} Vice-président
Ingénierie et mutualisations territoriales

Christian Prigent
13^{ème} Vice-président
Agriculture et agroalimentaire

Rémy Guillou
14^{ème} Vice-président
Eau potable et assainissement

Lise Bouillot
15^{ème} Vice-présidente
Famille, petite enfance et prévention

* Vincent Le Meaux assume la vice-présidence suite à la démission de Bernard Hamon.

Les Conseillers délégués

Christian Coail
1^{er} Conseiller délégué
Contrôle de gestion et évaluation

Guy Connan
2^{ème} Conseiller délégué
Transports communautaires

Josette Connan
3^{ème} Conseillère déléguée
Tourisme

Jean-Pierre Giuntini
4^{ème} Conseiller délégué
Espaces naturels

Yannick Le Bars
5^{ème} Conseiller délégué
Mer et espaces littoraux

Jean Coëdic
6^{ème} Conseiller délégué
Équipements communautaires

Didier Robert
7^{ème} Conseiller délégué
Santé et organisation de la présence médicale

Jean-Paul Prigent
8^{ème} Conseiller délégué
Développement des espaces ruraux

Pierre Salliou
9^{ème} Conseiller délégué
Formation et emploi

Les compétences

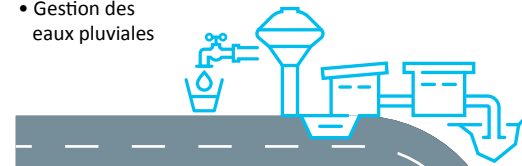
Environnement

- Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations
- Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
- Protection et valorisation des espaces naturels
- Protection de la qualité de l'eau et de la ressource
- Éducation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté
- Actions en faveur des énergies renouvelables
- Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)



Eau / Assainissement

- Eau potable
- Assainissement
- Gestion des eaux pluviales



Déchets

- Collecte et traitement des déchets
- Actions de sensibilisation et de prévention au tri



Vie associative, culturelle et sportive

- Création et gestion des équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire
- Soutien à la vie associative



Enfance / Jeunesse

- Multi-accueil, espaces d'accueils (0-3 ans)
- Relais Parents Assistants Maternels - RPAM (0-3 ans)
- Accueils de Loisirs Sans Hébergement - ALSH (3-12 ans)
- Animations pour les jeunes (12-17 ans)
- Structure Information Jeunesse - SIJ (12-25 ans)
- Ludothèque



Aménagement et Mobilités

- Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi)
- Transport et mobilités, dont transport scolaire
- Aménagement et entretien de la voirie communautaire (parcs de stationnement et zones d'activités)



Développement économique et touristique

- Aménagement et gestion des zones d'activités
- Soutien aux filières agricoles et maritimes
- Soutien à l'emploi et à l'enseignement supérieur
- Promotion du tourisme (avec notamment un Office Intercommunal du Tourisme)
- Développement du Très Haut Débit
- Soutien au développement du numérique



Coopération décentralisée

- Soutien à Madagascar
- Soutien au Niger

Solidarités

- Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- Santé
- Gestion des Maisons de Services Au Public (MSAP)
- Politique de la ville (animation et coordination de dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale ainsi que de dispositifs locaux de prévention de la délinquance)



Habitat / Logement

- Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Aides en faveur du logement social
- Amélioration de l'habitat
- Gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Gestion immobilière des locaux de gendarmerie (Belle-Isle-en-Terre, Callac, Paimpol et Pontrieux)

Horizon 2030

Le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

Initié en 2018 et adopté en août 2019, le projet de territoire, établi par les élus des 57 communes, fixe les orientations stratégiques du territoire à l'horizon 2030. Véritable feuille de route, il détermine les actions à mener en termes d'environnement, d'activité économique, d'accès aux services, de tourisme...

Il s'agit d'un « document vivant », avec une mise en œuvre dans le temps, en assumant une démarche pragmatique.

Une stratégie de coopération et de changement

Le projet de territoire a été construit sur la base d'une coopération : les élus de l'agglomération et plus largement les élus municipaux, les forces vives du territoire, les citoyens, les agents de l'agglomération. Sa mise en œuvre nécessite de faire évoluer nos pratiques, nos modes de fonctionnement.

Le projet de territoire fait aussi écho à plusieurs documents phare : pacte financier et fiscal, politique de fonds de concours, documents de planification (PLUi¹, PLH², PCAET³, etc.), schéma de mutualisation...



¹ Plan Local d'Urbanisme intercommunal

² Programme Local de l'Habitat

³ Plan Climat Air Energie Territorial

1. VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

- **Préserver et valoriser le patrimoine naturel pour un cadre de vie de qualité**
 - Préserver la biodiversité et éduquer à l'environnement
 - Préserver la ressource en eau
 - Avoir une gestion raisonnée des espaces naturels
- **Favoriser l'économie circulaire et optimiser les ressources locales**
 - Développer des filières de recyclage et de collecte pour une gestion performante des déchets
- **Favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager la maîtrise de la demande en énergie**
 - Promouvoir les rénovations énergétiques
 - Développer la filière des énergies renouvelables

2. RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

- **Agir pour un territoire qui attire de nouveaux ménages**
 - Une offre de logement diversifiée, adaptée et contribuant à la qualité de l'espace public
 - Affirmer le rôle des centralités dans l'attractivité du territoire
- **S'affirmer comme un territoire d'opportunités et de conquêtes pour les entreprises**
 - Structurer une offre d'accueil et d'accompagnement des entreprises
 - Accompagner l'installation d'entreprises innovantes
- **Renforcer la vocation et la dynamique touristique du territoire**
 - Renforcer une offre touristique harmonieuse et complémentaire
 - Adapter les hébergements, la restauration et les services pour bien accueillir les touristes
 - Développer le « tourisme vert »
- **Agir sur l'image et le fonctionnement de l'agglomération**
 - Mener une démarche de marketing territorial et de promotion du territoire
 - Développer les partenariats et les coopérations entre territoires voisins

3. AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

- **Soutenir l'économie productive : l'économie de la mer et l'agriculture en priorité**
 - Conforter la sphère productive maritime
 - Encourager un système agricole de qualité, respectueux de l'environnement et des consommateurs
 - Encourager la création de nouvelles chaînes de production et de circulation
- **Développer la formation en lien avec les filières existantes et en devenir**
 - « Campus 2025 » pour favoriser la réussite professionnelle
 - Favoriser l'insertion des jeunes de moins de 25 ans
 - Développer une politique d'accompagnement en ingénierie, recherche et développement
- **Préserver et développer une économie de proximité et solidaire**
 - Agir en faveur de l'activité locale
 - Adapter les centres-villes et centres-bourgs à une économie de proximité
 - L'économie sociale et solidaire comme levier de développement socio-économique de l'agglomération

« Faire de nos singularités un atout, pour construire un territoire audacieux et créatif, fier de son identité rurale, solidaire et démocratique »

Retrouvez le Projet de territoire et les vidéos sur www.guingamp-paimpol-agglo.bzh/grands-projets/projet-de-territoire/



5 ORIENTATIONS, 16 OBJECTIFS, 36 MOBILISATIONS COLLECTIVES

4. OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

- **Développer les cultures**
 - Faire rayonner la culture sur tout le territoire
 - Rendre la culture accessible à tous
- **Améliorer l'accès aux soins et à la santé**
 - Faire de l'agglomération un territoire attractif pour les futurs médecins
 - Agir sur l'offre de soin
- **Des services adaptés tout au long de la vie, sur l'ensemble du territoire**
 - Répondre aux besoins des personnes âgées
 - Proposer une offre de service équitable pour les familles sur tout le territoire
 - Répondre aux besoins des jeunes

5. FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

- **Améliorer la mobilité sur le territoire**
 - Renforcer l'accessibilité du territoire
 - Répondre aux besoins de mobilités du quotidien et imaginer les mobilités de demain
- **Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique**
- **Un développement basé sur un nouveau dialogue urbain/rural**
 - « Faire ensemble » pour « mieux vivre ensemble »
 - Encourager les dynamiques associatives



1.

Préserver
et valoriser
le patrimoine naturel
pour un cadre
de vie de qualité

VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

LE TERRITOIRE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION COMPTE UN ENVIRONNEMENT NATUREL RICHE DE NOMBREUSES RIVIÈRES, D'ÉTANGS, D'UN ESTUAIRE ET D'UN LARGE ESPACE CÔTIER. L'EAU EST OMNIPRÉSENTE. LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS EST AINSI PAR NATURE UNE MISSION MAJEURE DE L'AGGLOMÉRATION.

Les réalisations 2019

Des travaux en faveur de la continuité écologique

L'agglomération, dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations), intervient pour la restauration de la fonctionnalité des cours d'eau. Un « Plan Continuité Écologique » a été adopté en 2019. Il est mis en œuvre pour permettre la libre circulation des organismes vivants dans les cours d'eau. Dans ce cadre, des travaux ont été réalisés au Moulin du Cirque à Lanleff : l'aménagement d'une rivière de contournement a permis de concilier la préservation du patrimoine bâti du moulin et de restaurer le passage des poissons. Cet aménagement a été réalisé grâce à la participation financière de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, la Fédération de Pêche des Côtes d'Armor, l'AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique) de Paimpol, le propriétaire du moulin et l'agglomération.



Aménagement
d'une rivière de contournement
au Moulin du Cirque (Lanleff)

La semaine pour les alternatives aux pesticides

Cet événement national a pour objectif d'informer le grand public sur l'impact des pesticides sur la santé et l'environnement. Pour l'édition 2019, l'agglomération a organisé des actions de sensibilisation dans ses six déchèteries pour informer les particuliers sur la nouvelle réglementation, leur permettre de rapporter leurs produits en déchèterie et leur présenter les alternatives aux pesticides par les pratiques du jardinage au naturel. Environ 1 000 personnes ont participé à ces actions sur le territoire.

L'eau et l'assainissement

L'année 2019 a été marquée par l'extension des compétences « Eau potable » et « Assainissement » à tout le territoire communautaire. Ce mouvement s'est achevé avec l'intégration de la compétence « Gestion des Eaux pluviales Urbaines » et celle du SPANC (service public d'assainissement non-collectif) du Syndicat Mixte du Jaudy le 1^{er} janvier 2020. Aujourd'hui, l'agglomération gère l'eau potable des 57 communes, en direct pour 29 d'entre elles et en gestion déléguée à des syndicats d'eau sur les 28 autres. En matière d'assainissement collectif et non-collectif, toutes les communes sont désormais gérées par Guingamp-Paimpol Agglomération. L'exploitation des ou-



Bague d'oiseaux réalisé sur
le massif de Penhoat-Lancerf (Plourivo)

vrages est assurée directement par des services, des contrats de délégation de service public, ou les communes via des conventions de gestion (25 communes concernées).

Un système d'assainissement et d'épuration des eaux usées à Pont-Melvez (2 800 m linéaires de réseau, 116 branchements) a été créé.

Une nouvelle station d'épuration à Pléhédel, d'une capacité de 830 équivalents, a été construite.

7 km linéaires de réseau d'eau potable ont été réhabilités.

Par ailleurs, des aides financières ont été versées aux usagers pour la réhabilitation des systèmes d'assainissement : 661 669 € de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne versés par l'agglomération et 39 963 € d'aides complémentaires de l'agglomération aux revenus modestes.

Mission d'éducation à l'environnement

Quatre Sites et Maisons Nature sont installés sur le territoire et permettent de faire découvrir la richesse de sites naturels remarquables. Des animations, expositions et spectacles pour petits et grands sont proposés par l'agglomération ou les associations gestionnaires des sites :

- Le Palacret (Saint-Laurent),
- La Maison de l'Estuaire (Plourivo),
- Le Centre Régional d'Initiation à la Rivière (Belle-Isle-en-Terre),
- Le Centre Forêt Bocage (La Chapelle-Neuve).

En parallèle, l'agglomération propose un programme d'éducation à l'environnement pour toutes les écoles du territoire (privées et publiques) comprenant des animations pouvant se dérouler sur site ou à l'école-même (en fonction de l'activité).

Quelques chiffres



Station d'épuration
de Pléhédel en travaux



Focus sur

LA CAMPAGNE DE SENSIBILISATION DES PLAISANCIERS : « EAU LA LA !!! C'EST BEAU LA MER »

En tant qu'opérateur Natura 2000 Trégor-Goëlo, site reconnu « aire marine protégée », l'agglomération agit pour la préservation du milieu littoral et marin. En 2019, elle s'est associée à Lannion-Trégor Communauté et au Pays de Guingamp pour mettre en œuvre une campagne de sensibilisation destinée aux plaisanciers et plus largement aux usagers du littoral, sur un vaste territoire allant de Plouha à Plestin-les-Grèves.

Grâce au soutien financier de l'Office Français de la Biodiversité, cette campagne « Eau la la !!! C'est beau la mer » a permis de communiquer sur les bonnes pratiques pour la préservation du milieu marin, de la biodiversité et de la qualité de l'eau. Fiches, livrets, affiches et autocollants ont été largement diffusés grâce à deux médiateurs, auprès des plaisanciers lors d'événements liés à la mer et via différents points-relais : capitaineries, magasins d'accastillage, offices du tourisme...

Au cours de l'été 2019 : plus de 600 personnes ont été sensibilisées et 5500 livrets distribués.

7
USINES D'EAU
POTABLE POUR
30 284
BRANCHEMENTS

47
STATIONS
D'ÉPURATION POUR
26 501
BRANCHEMENTS

24 500 ha
DE BOIS
DONT 15 300
FERONT
L'OBJET D'UNE
PROTECTION

PRÈS DE
4 000 000 m³
D'EAU
PRODUITS SUR
L'AGGLOMÉRATION

661 669 €
D'AIDES DE L'AGENCE
DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE
VERSÉS PAR L'AGGLOMÉRATION
POUR LA RÉHABILITATION
DES SYSTÈMES
D'ASSAINISSEMENT
DES PARTICULIERS

9 620 km
LINÉAIRES
DE BOCAGE SUR
LE TERRITOIRE

39 963 €
D'AIDES
COMPLÉMENTAIRES DE
L'AGGLOMÉRATION
AUX REVENUS MODESTES
POUR LA RÉHABILITATION
DES SYSTÈMES
D'ASSAINISSEMENT

Les perspectives 2020

DÉMARRAGE DU CHANTIER DE LA NOUVELLE USINE D'EAU POTABLE D'YVIAS EN SEPTEMBRE 2020 (POUR UN MONTANT DE 5 845 530 €).

LANCEMENT DES SCHÉMAS DIRECTEURS D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT DÉTERMINANT NOTAMMENT LE PROGRAMME D'INVESTISSEMENT 2022-2032 ET LA TARIFICATION DE L'EAU.

AMÉLIORATION DE LA PROTECTION SANITAIRE DES RESSOURCES MARITIMES PAR LA RÉALISATION DE PROFILS CONCHYLICOLES ET DE PÊCHE À PIED DE L'ESTUAIRE DU TRIEUX ET DE LA BAIE DE PAIMPOL.

MISE À NIVEAU DES OUVRAGES D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DANS LE CADRE D'UN PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DE 40 M€ SUR 2020-2022.

LANCEMENT DES PROGRAMMES PLURIANNUELS DE CONSTRUCTION DE NOUVELLES STATIONS D'ÉPURATION (PLOUISY, PABU, PONTRIEUX/QUEMPEL-GUÉZENNEC/PLOËZAL, PLOUËC-DU-TRIEUX, SAINT-CLET).

ANNUALISATION DES REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF POUR LES CONTRÔLES DE BON FONCTIONNEMENT.

ACHÈVEMENT DU PROGRAMME D'AIDE À LA RÉHABILITATION DES ASSAINISSEMENTS NON-COLLECTIFS ET DES BRANCHEMENTS AU RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT.

1.

Favoriser l'économie circulaire et optimiser les ressources locales

VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE

L'AGGLOMÉRATION SOUHAITE LUTTER CONTRE LE GASPILLAGE ET LA SURPRODUCTION DE DÉCHETS PAR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET L'AMÉLIORATION DES TAUX DE RECYCLAGE. LES DÉCHETS ET EFFLUENTS PEUVENT EN EFFET DEVENIR DES RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES DU TERRITOIRE, NOTAMMENT POUR AUGMENTER LA PART LOCALE DANS LA PRODUCTION D'ÉNERGIE, CONTRIBUANT AINSI AU RENFORCEMENT DE L'AUTONOMIE DU TERRITOIRE.

Les réalisations 2019

Une mission de collecte des déchets sur le territoire

Guingamp-Paimpol Agglomération assure la collecte des déchets ménagers résiduels (ordures ménagères) et de la collecte sélective (déchets triés) sur son territoire, en proximité et dans cinq déchèteries (Bourbriac, Callac, Saint-Agathon, Paimpol et Plouëc-du-Trieux). Après collecte, les déchets sont acheminés au centre de traitement de Valorys à Pluzunet pour y être valorisés et traités : valorisation matière, organique ou énergétique.

Plusieurs actions ont marqué l'année 2019 :

- Réalisation d'études pour la mise en place d'une collecte sélective de proximité avec les extensions des consignes de tri sur le secteur de Callac,
- Création d'un centre de transfert des déchets (SMITRED - Valorys) à Callac,
- Réalisation d'études préparatoires à l'intégration du SMICTOM de Menez Bré (syndicat de collecte),
- Harmonisation de la fiscalité (instauration d'une TEOM, Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, à compter de 2020 avec un mécanisme de lissage sur plusieurs années).

Budget alloué

12,6 M€ de dépenses en 2019

Dont :

- 7,2 M€ pour la collecte
- 1,6 M€ pour les déchèteries
- 3,8 M€ pour le traitement

Maîtriser et réduire les tonnages de déchets

Le service sensibilise et accompagne les particuliers et les professionnels du territoire sur la mise en place d'un tri de qualité et sur la réduction des déchets. A ce titre, 2019 a été l'année préparatoire d'un programme de prévention « Trajectoire Zéro Déchet ». Une consultation publique (habitants, associations, commerçants du territoire) a été lancée en septembre 2019 (jusqu'en février 2020) pour permettre à chacun de s'exprimer sur les orientations définies et les actions engagées, mais aussi de sensibiliser à des nouvelles pratiques.

Quelques chiffres

6

DÉCHÈTERIES-RESSOURCERIES
2 INSTALLATIONS DE STOCKAGE DES DÉCHETS INERTES

3 650 tonnes

DE VERRES (220 BORNES À VERRE)

4 600 tonnes

D'EMBALLAGES MÉNAGERS ET DE PAPIER

12 980 tonnes

D'ORDURES MÉNAGÈRES

Les perspectives 2020

HARMONISATION DU GESTE DE TRI POUR LES USAGERS DU TERRITOIRE (EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI SUR LE SECTEUR DE CALLAC)

INTÉGRATION DU SMICTOM DU MÉNEZ BRÉ INCLUANT LA DÉCHÈTERIE DE BÉCARD

MISE EN ŒUVRE D'UNE POLITIQUE DE PRÉVENTION VIA LA « TRAJECTOIRE ZÉRO DÉCHET »

LANCEMENT D'UNE APPLI DÉCHETS POUR PERMETTRE UNE MEILLEURE GESTION DES DÉCHETS (CONSIGNES DE TRI, POINT DE COLLECTE, JOUR DE RAMASSAGE, ETC.)

OPTIMISATION DES TOURNÉES SUR LE SECTEUR SUD AVEC LA CRÉATION D'UN GARAGE TECHNIQUE SUR CALLAC

AMÉLIORATION DE LA CONNAISSANCE DES COÛTS DES DÉCHETS POUR TROUVER DES LEVIERS D'OPTIMISATION

1.

Favoriser le développement des énergies renouvelables et encourager la maîtrise de la demande en énergie

VISER L'EXCELLENCE ENVIRONNEMENTALE POUR GAGNER EN AUTONOMIE



L'AGGLOMÉRATION COORDONNE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE AINSI QUE LE PRÉVOIT LA LOI. ELLE A ENGAGÉ L'ÉLABORATION ET LA MISE EN ŒUVRE D'UN PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL POUR DÉFINIR ET ENCADRER SON ACTION.

Les réalisations 2019

Focus sur

« LE CLIMAT CHANGE. ET MOI ? »

Ce programme d'actions, sur 2 ans, doit permettre la mobilisation et la participation des citoyens pour la transition écologique. Il sera d'autant plus efficace si les actions sont largement partagées et intégrées par chacun dans ses choix et ses actes.

Pour s'investir durablement et massivement dans la transition écologique, l'agglomération a fait le choix de s'appuyer sur les initiatives et les acteurs locaux, de valoriser leurs démarches, de les faire connaître et de les aider à en concevoir et porter de nouvelles actions.

À terme, « Le climat change. Et moi ? » devra :

- Favoriser et permettre l'engagement de tous dans l'action ;
- Faire évoluer massivement les comportements des citoyens et leurs modèles de consommation ;
- Faire émerger un réseau structuré d'acteurs locaux de la transition.

Notre programme « Le climat change. Et moi ? » est lauréat d'un appel à projet porté par la Région Bretagne et l'ADEME (Ambition Climat).

L'élaboration du Plan Climat Air Energie Territorial s'est poursuivie en 2019 avec la validation d'un diagnostic partagé, un séminaire sur la prise en compte des questions climatiques et énergétiques dans la planification territoriale (25 avril), dix ateliers de concertation avec les partenaires locaux pour construire la stratégie et le programme d'actions. Tous les documents produits sont accessibles en ligne sur le site de l'agglomération.

Plusieurs actions menées préfigurent le futur Plan Climat :

- Mise en place d'un fond de concours Transition Énergétique pour soutenir les communes dans la rénovation énergétique de leurs bâtiments et l'achat de « véhicules propres » ;
- Animation locale pour l'émergence d'un projet d'énergie citoyenne avec l'association régionale TARANIS ;
- Réalisation de l'étude de faisabilité (définition des besoins et réponses techniques) pour une chaufferie avec réseau de chaleur sur le secteur de Guingamp pour valoriser les ressources locales de déchets de bois en économie circulaire ;
- Raccordement de bâtiments communautaires au projet de chaufferie porté par la commune de Bourbriac ;
- Production d'avis sur des projets d'énergies renouvelables ;
- Lancement d'une mission pour accompagner les agriculteurs dans le développement des énergies renouvelables (méthanisation, photovoltaïque, solaire thermique...).

Chiffres-clés

de l'enquête sur la transition énergétique à l'automne 2019

163 USAGERS ONT RÉPONDU À L'ENQUÊTE.

PRÈS DE 500 PROPOSITIONS D'ACTIONS SONT REMONTÉES DE L'ENQUÊTE, DONT :

- 20% SUR LES MOBILITÉS ALTERNATIVES À LA VOITURE INDIVIDUELLE,
- 17% SUR LE SOUTIEN À UNE AGRICULTURE LOCALE RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT,
- 14% SUR DES CONSEILS EN ÉCONOMIE D'ÉNERGIE ET DÉVELOPPEMENT DU RENOUVELABLE
- 11% SUR LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS
- 11% SUR LA PARTICIPATION CITOYENNE.

POUR 74% DES RÉPONDANTS, L'ÉCOLOGIE EST UNE PRIORITÉ ABSOLUE.

2.

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

Agir pour un territoire qui attire de nouveaux ménages

GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION EST COMPÉTENTE EN MATIÈRE DE POLITIQUE LOCALE DE L'HABITAT, PLUS PRÉCISÉMENT « D'ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT ». ELLE FINANCE À CE TITRE DES OPÉRATIONS DE DÉVELOPPEMENT OU DE RÉHABILITATION DU PARC DE LOGEMENTS, PUBLICS COMME PRIVÉS, AINSI QUE DES ACTIONS EN FAVEUR DES PUBLICS MODESTES OU FRAGILES.

Les réalisations 2019

L'engagement dans un Plan Local de l'Habitat, fait marquant de 2019

Guingamp-Paimpol Agglomération est compétente en matière de politique locale de l'habitat, plus précisément « d'équilibre social de l'habitat ». Elle finance à ce titre des opérations de développement ou de réhabilitation du parc de logements, publics comme privés, ainsi que des actions en faveur des publics modestes ou fragiles.

Guingamp-Paimpol Agglomération a « arrêté », le 17 décembre 2019, son premier Programme Local de l'Habitat (PLH). Il devrait entrer en vigueur d'ici la fin de l'année 2020. L'adoption et la conduite d'un PLH engagent l'agglomération et ses 57 communes, ainsi que plusieurs acteurs, privés comme publics, dans la mise en œuvre commune de la politique de l'habitat définie pour une durée de 6 ans.

L'année 2019 a été une année décisive pour valider les trois éléments constitutifs du projet de PLH que sont le diagnostic, le document d'orientation et le programme d'actions.

Le PLH détermine, pour la période 2020-2025, les objectifs, les principes mais aussi et surtout les actions et opérations visant à répondre aux besoins en logements et en hébergements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale et à améliorer l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées, en assurant entre les communes et entre les quartiers d'une même commune, une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Sur 1 890 logements supplémentaires visés à l'horizon 2025, le PLH prévoit que près de 40% d'entre eux soient « produits » à partir de l'existant. Aussi, le programme d'actions, arrêté le 17 décembre 2019, déploie de nouvelles aides

en faveur de l'ancien, dans le parc privé comme dans le parc public. La lutte contre la vacance et la reconquête des centralités constituent des engagements particulièrement forts du programme d'actions, en lien avec le Projet de Territoire et ses objectifs d'exemplarité environnementale.



Rénovation dans l'ancien



Habitats neufs en lotissement

La revitalisation des centres-villes et bourgs

Le projet de territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération affirme le rôle des centralités pour l'attractivité de notre agglomération. Cela se traduit par des conventions opérationnelles partenariales avec les communes, la Région et l'Etat afin d'agir sur l'habitat, l'aménagement urbain, le développement économique ou encore la mobilité.

Depuis 2016, une **Convention de Revitalisation du Centre et de Développement du Territoire** (CRCDT 2016-2022) est opérationnelle sur le pôle de Guingamp. En 2019, la mise en œuvre et le pilotage de cette convention se sont poursuivis. Au-delà des aménagements urbains indispensables pour **renforcer l'attractivité du centre-ville, la lutte contre l'habitat indigne** participe à la résolution des situations délicates, avec notamment la remise en place d'un comité local, et à l'amélioration de l'offre de logement en

centralité. L'ingénierie et le financement apportés par l'agglomération ont permis de réaliser des investissements en **acquisition-amélioration en centre-ville** par Guingamp Habitat. L'attractivité du centre-ville passe également par la promotion de sa **dynamique commerciale** avec « Les flâneries guingampaises ». L'expérience menée sur le pôle de Guingamp a permis d'accompagner 11 communes du territoire dans la définition de leur projet de revitalisation et ainsi candidater à l'appel à projet « **Dynamique des centres-villes et bourgs en Bretagne** ».

Budget du programme «Énergie et Adaptation»

87 600 € d'aides ont été versées en 2019 par l'agglomération à des particuliers, pour 154 dossiers de travaux d'amélioration de l'habitat.



Quelques chiffres

CONVENTION DE REVITALISATION GUINGAMP
1 140 000 €
D'ENGAGEMENT DE L'AGGLOMÉRATION SUR 5 ANS

CONVENTION DE REVITALISATION PAIMPOL
585 000 €
D'ENGAGEMENT DE L'AGGLOMÉRATION SUR 4 ANS



Aménagement d'une passerelle sur le Trieux à Guingamp

Exemples :

- Soutien à la commune de Lanloup pour son étude de redynamisation et de réaménagement du centre-bourg ;
- Soutien à la ville de Paimpol sur son projet de revitalisation (approbation de l'accord de partenariat technique et financier de l'agglomération en décembre 2019).

Focus sur

LE PROGRAMME « ÉNERGIE ET ADAPTATION » SE POURSUIT

Le Programme d'Intérêt Général (PIG) « Énergie & Adaptation » est un programme faisant l'objet d'une convention entre l'agglomération, l'Etat et l'Agence nationale de l'habitat (Anah). Il permet de financer des travaux d'amélioration du parc privé et notamment :

- des travaux d'économie d'énergie et d'amélioration du confort (travaux d'isolation, changement de chaudière, remplacement des menuiseries ou installation d'une VMC, etc.)
- des travaux d'adaptation du logement à l'âge ou au handicap (adapter son lieu de vie et préserver son autonomie, aménager sa cuisine ou sa salle de bain, installer une douche à l'italienne avec siège mural, opter pour des volets automatisés ou un sol antidérapant, etc.).

2.

*S'affirmer
comme un territoire
d'opportunités
et de conquêtes
pour les entreprises*

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

LE POSITIONNEMENT GÉOGRAPHIQUE DE L'AGGLOMÉRATION LA PLACE À UN CARREFOUR D'ÉCHANGES PROPICES À L'IMPLANTATION D'ENTREPRISES. AFIN DE DONNER TOUTES LES CHANCES AU TERRITOIRE D'ACCUEILLIR OU D'ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES QUI ASSURENT LE RENOUVELLEMENT DU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL ET SA DIVERSIFICATION, L'AGGLOMÉRATION SE DONNE LES MOYENS DE LES HÉBERGER, DE LES ACCOMPAGNER, AFIN DE FAVORISER LEUR PÉRENNITÉ.

Les réalisations 2019



Zone commerciale Saint-Loup à Pabu

Guingamp-Paimpol Agglomération gère, anime et commercialise 39 zones d'activités. Elle dispose par ailleurs d'un parc de locaux d'activités locatifs.

Quelques actions-phare de l'année :

- Réception de quatre nouveaux ateliers relais à Callac et Bégard,
- Réception de travaux et inauguration de la zone commerciale Saint-Loup à Pabu,
- Début des études de conception pour l'extension de la zone d'activités de Savazou à Kerfot,
- Emménagement du service Économie, Emploi et Agriculture sur le site Emergence à Guingamp,
- Stratégie de mise en valeur de l'offre foncière,
- Renouvellement du soutien aux actions menées par l'UCO Bretagne Nord pour un programme de recherche et de développement de formations. Ex : Soutien à l'organisation des colloques-concours étudiants U'Cosmetics et U'Cook innovation.

- Engagement dans un partenariat avec la Région Bretagne en faveur du soutien aux projets innovants labellisés par les pôles de compétitivité.

Différents projets, poursuivis en 2020, ont aussi vu le jour :

- Préparation de l'organisation au printemps 2020 d'une matinée « entreprendre sur Guingamp-Paimpol Agglomération », en collaboration avec l'ensemble des structures d'accompagnement des entreprises.
- Refonte de la signalétique des parcs d'activités économiques dans les secteurs de Paimpol et Pontrieux, puis en 2020, Callac, Bégard, etc.
- Mise en place d'un incubateur (espace de co-working) permettant l'émergence de projets innovants sur le territoire de l'agglomération en lien avec la technopole Anticipa et l'UCO (Université Catholique de l'Ouest), à Guingamp.

Dépenses réalisées

Pour les zones d'activités
264 144 € de dépenses

Les ventes de terrains
• 528 486 € de ventes
• 6 cessions
• 30 035 m² vendus

Pour les ateliers & bureaux relais
488 651 € de dépenses
Budget de 896 949 €

129 728 € de subventions attribuées au profit des partenaires de l'accompagnement des entreprises.

60 000 € sur 3 ans pour le fonds de prêt d'honneur de la plate-forme Initiative Pays de Guingamp.



Quelques chiffres

39
ZONES
D'ACTIVITÉS

23
ENTREPRISES
OU ASSOCIATIONS
LOCATAIRES EN
ATELIERS ET
BUREAUX RELAIS

4 921 m²
D'ATELIERS
ET BUREAUX
LOUÉS

Focus sur

LE SERVICE PUBLIC DE L'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES (SPAÉ)

Dans le cadre d'un meilleur suivi de son tissu de TPE / PME (artisans, commerçants, filières en devenir, entreprises industrielles), l'agglomération a souhaité, en lien direct avec la Région Bretagne, renforcer l'accompagnement des entreprises du territoire et décliner l'approche aux Très Petites Entreprises (TPE).

L'agglomération est soutenue et appuyée par les différents partenaires de l'accompagnement de la création, de la reprise et du développement d'entreprises dans l'optique de valoriser des filières attractives et structurantes en termes d'emplois et de valeur ajoutée. Les partenaires formant l'écosystème sont : la technopole Anticipa, la Chambre de Commerce et de l'Industrie 22, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat 22, la BGE 22, Initiative Pays de Guingamp, la Chambre d'Agriculture, l'Association de Développement de l'Economie Sociale et Solidaire.



Atelier relais de Bégard



Inauguration de l'atelier relais de Callac

2.

Renforcer
la vocation
et la dynamique
touristique
du territoire

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

SI L'ACTIVITÉ TOURISTIQUE DE NOTRE TERRITOIRE
EST BIEN SÛR MARITIME ET LITTORALE,
UN RÉEL POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT
EXISTE AUTOUR DU TOURISME RURAL, INDUSTRIEL,
DES CIRCUITS DE RANDONNÉES,
OU ENCORE DE NOUVELLES ACTIVITÉS
(ACTIVITÉS « DÉTENTE », BIEN-ÊTRE, PÊCHE...).

Les réalisations 2019

Le sport-nature et la culture comme objectif de découverte de l'ensemble des communes

Différentes actions ont été mises en place pour permettre de découvrir notre territoire.

- En matière de sport et de nature :
- Réalisation et diffusion d'un guide de randonnées,
 - Création d'un schéma de randonnées pédestres intercommunautaire (« à chaque commune une rando »),
 - Création d'une liaison cyclable Penhoat Lancerf,
 - Mise en place d'une Destination Trail en lien avec Kalon Breizh,
 - Ouverture d'une station sport-nature avec Eau et Rivières de Bretagne.

- En matière de culture :
- Collaboration au festival Pas sages.



Station sport-nature
à Belle-Isle-en-Terre



Moulin du Palacret à Saint-Laurent



Circuit de grande itinérance, la « Vélomaritime »



Guide de randonnées
du territoire

Valorisation touristique et sportive du littoral

Avec comme objectif de valoriser le territoire et de mettre en avant ses atouts, différents projets ont vu le jour :

- Réalisation d'une route touristique « route des falaises » entre Paimpol et Tréveneuc,
- Un « Projet nautisme intégré » avec pour volonté de structurer une offre nautique sur le Trieux, colonne vertébrale d'un développement touristique de la mer vers les terres (dispositif reconduit pour 2020),
- Organisation de « Nautik sunset session » à Loguivy-de-la-Mer, soirée d'animations nautiques en juillet 2019.



Balade nautique à Loguivy-de-la-Mer



Kayak sur le Trieux à Pontrieux



Randonnées pédestres



Camping du Donant

Camping du Donant

Basé à Bégard, le camping communautaire ouvre chaque année du 1^{er} avril au 1^{er} novembre et offre une multitude de prestations telles que la location de chalets, un hébergement collectif, une salle polyvalente pour organiser de l'événementiel. En 2019, l'agglomération a mis en place un partenariat avec Armoripark offrant aux clients la possibilité d'accéder au parc de loisirs librement.

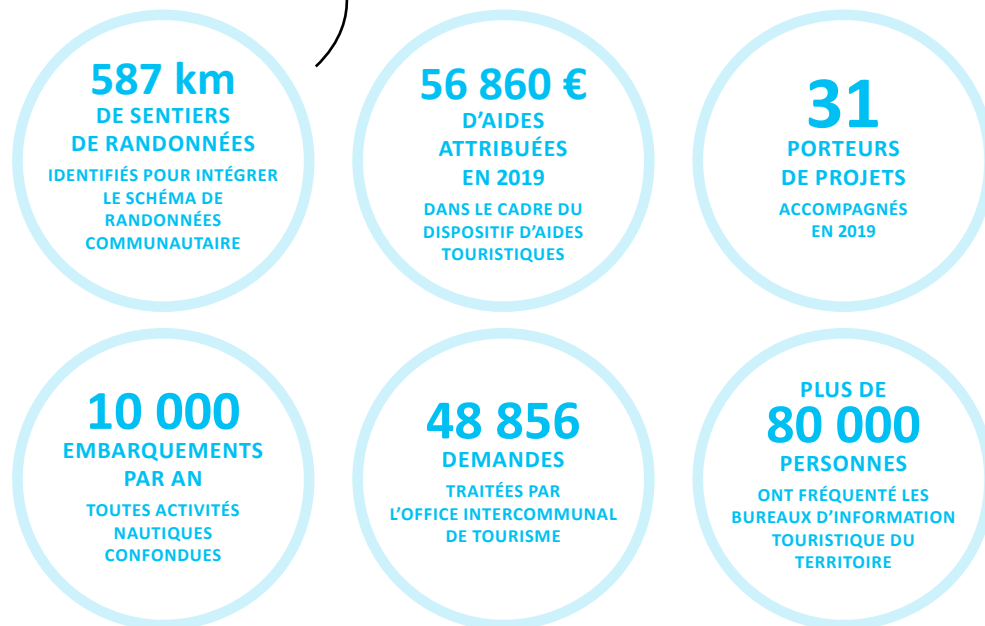
Accompagnement et soutien financier aux professionnels du tourisme

L'agglomération accompagne les acteurs du tourisme au travers notamment d'un dispositif d'aides financières qui s'adresse à différentes filières, comprenant les restaurants, les hébergements (campings, hôtels, gîtes, chambres d'hôtes), les équipements de loisirs et les grands projets structurants.



Abbaye de Beauport à Paimpol

Quelques chiffres



SUR 3 SITES DE PRATIQUES :
LOGUIVY-DE-LA-MER,
COZ CASTEL ET POULAFRET

Les perspectives 2020

- MISE EN LIGNE DES CIRCUITS PÉDESTRES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE - VALORISATION NUMÉRIQUE
- CRÉATION D'UN PARCOURS PÊCHE SUR LE TRIEUX
- CRÉATION D'UNE STATION TRAIL AVEC LA DESTINATION CŒUR DE BRETAGNE
- ÉLABORATION DE CHASSES AUX TRÉSORS
- ÉLABORATION D'UNE CHARTE DE LA SIGNALÉTIQUE TOURISTIQUE
- ÉTUDE SUR LA STRATÉGIE DIGITALE
- CRÉATION D'UN SITE INTERNET DU CAMPING DU DONANT



Focus sur

LE PÔLE NAUTIQUE
ACCUEILLE DU PUBLIC
TOUTE L'ANNÉE !

- Club kayak et voile à partir de 7 ans,
- Activités scolaires cycle 3 et secondaire,
- Centres de loisirs, services jeunesse de l'agglomération et collectivités du territoire,
- Formation professionnelle de moniteurs de voile.



La Maison de l'Estuaire et la Vapeur du Trieux à Plourivo

demat
GUINGAMP - BAIE DE PAIMPOL
TOURISME

Focus sur

GUINGAMP-BAIE DE PAIMPOL, L'OFFICE DE TOURISME COMMUNAUTAIRE

L'Office Intercommunal de Tourisme (OIT) Guingamp - Baie de Paimpol a pour orientation de mettre le client au cœur de ses préoccupations afin de créer des retombées économiques au bénéfice des acteurs du territoire. Il assure pour cela quatre missions :

- **Accueillir** : 88 200 visiteurs accueillis en 2019, 2 sites d'accueil ouverts sur l'année (Guingamp et Paimpol), 5 sites d'accueil ouverts en saison (Bégard, Belle-Isle-en-Terre, Callac, Plouézec et Pontrieux), 3 accueils mobiles (Paimpol, Pontrieux, Vallée des Saints à Carnoët) ;
- **Promouvoir** : création et diffusion de supports de communication (un magazine - Cahier des Hébergements, un Guide des Loisirs & Saveurs, des cartes touristiques), participation à des salons ou opérations de promotion, accueil presse, présence sur le web et les réseaux sociaux (plus de 115 000 utilisateurs/visiteurs en 2019 sur www.guingamp-paimpol.com, plus de 7100 followers sur Facebook et plus de 800 sur Instagram).
- **Commercialiser** : billetterie, séjours et excursions, boutique.
- **Animer le réseau** : visite des établissements partenaires, organisation d'éductours afin de promouvoir le territoire, accompagnement numérique des partenaires (ateliers, conférences, conseils...), mise à disposition de chiffres-clés (espace pro sur le site, newsletter...), accompagnement lors de classement et labellisations.

L'agglomération contribue au budget de l'Office de Tourisme à hauteur de 490 000 € (2019).



L'OIT Guingamp-Baie de Paimpol a obtenu en juin 2019 la marque « Qualité Tourisme ». Cette certification récompense son engagement dans une démarche de qualité totale en valorisant le respect de près de 130 critères qualité.

L'OIT est également classé Catégorie I.

Carte d'identité de l'Office de Tourisme

Statut
EPIC (Établissement Public à caractère Industriel et Commercial)

Création
2017 (suite à la fusion des sept anciennes communautés de communes)

Zone de compétence
Guingamp-Paimpol
Agglomération (57 communes)

Équipe
16,12 ETP (Équivalent Temps Plein dont 12 saisonniers et 7 stagiaires accueillis)

Budget
894 845 € de fonctionnement (2019)

Comité directeur
• 9 élus titulaires
• 9 élus suppléants
• 8 socio-professionnels titulaires
• 8 socio-professionnels suppléants

Présidente
Josette Connan

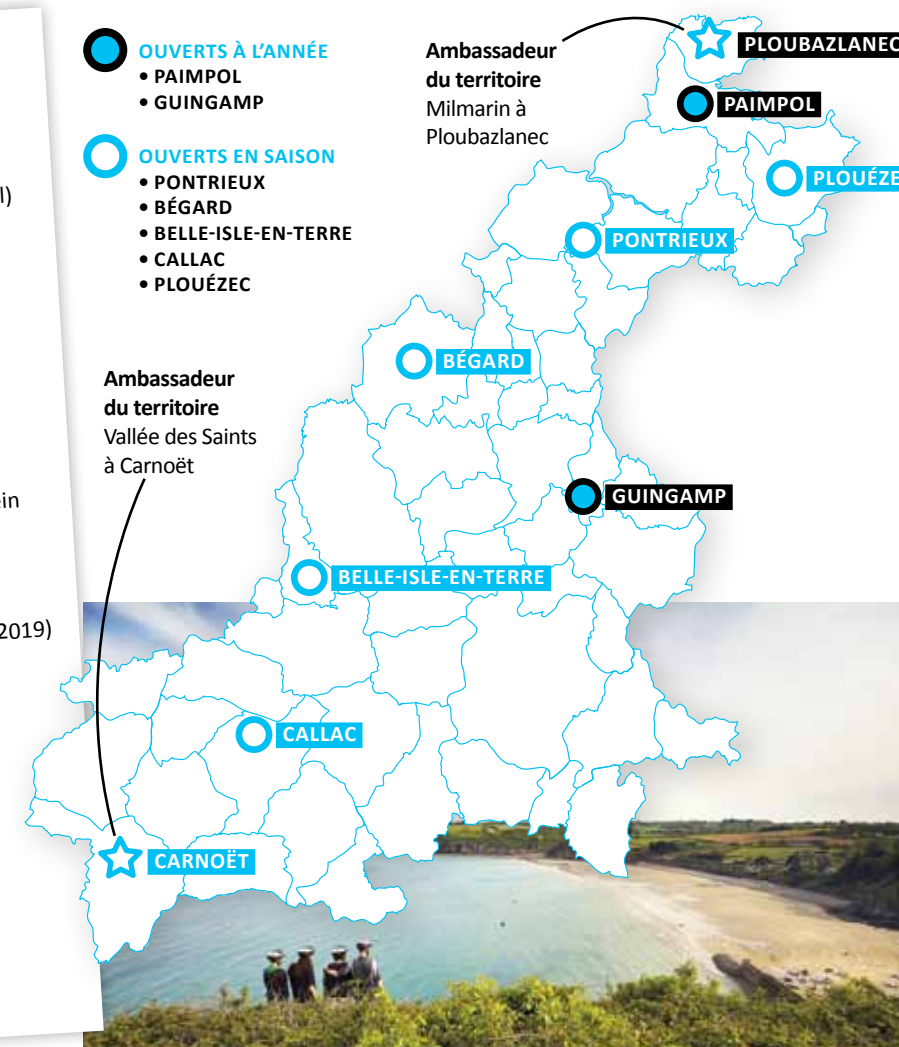
Directrice
Armelle Lambert

OUVERTS À L'ANNÉE
• PAIMPOL
• GUINGAMP

OUVERTS EN SAISON
• PONTRIEUX
• BÉGARD
• BELLE-ISLE-EN-TERRE
• CALLAC
• PLOUÉZEC

Ambassadeur
du territoire
Milmarin à
Ploubazlanec

Ambassadeur
du territoire
Vallée des Saints
à Carnoët



2.

RENDRE L'AGGLOMÉRATION ACCUEILLANTE ET INNOVANTE POUR BIEN Y VIVRE

Agir sur l'image et le fonctionnement de l'agglomération

POUR ATTIRER DE NOUVEAUX MÉNAGES ET DE NOUVELLES ENTREPRISES, L'AGGLOMÉRATION DOIT RAYONNER À L'ÉCHELLE RÉGIONALE ET NATIONALE EN DÉVELOPPANT POUR CELA UN FONCTIONNEMENT MODERNE, PLUS ENTREPRENANT, COOPÉRATIF ET PARTENARIAL. ELLE DOIT AUSSI RENDRE COMPTE DE SON ACTION VERS SES USAGERS.

Les réalisations 2019

Mettre en valeur le bien-vivre sur le territoire

L'agglomération a engagé une stratégie de marketing territorial qui s'est traduit notamment par une campagne de communication « restons en contact ».

Cette campagne, à destination des habitants, a pour socle le changement de nom de l'agglomération, accompagnée d'une nouvelle identité visuelle (nouveau logo et nouvelle charte graphique), de la création et de la mise en ligne du premier site internet de l'agglomération.

Cette volonté de donner de la visibilité aux habitants a donné naissance au magazine communautaire, avec trois numéros en 2019, et à un renforcement de la stratégie « réseaux sociaux » avec une page Facebook plus riche, en lien avec le site internet.

Au cœur de la Bretagne

Guingamp-Paimpol Agglomération a souhaité renforcer son ancrage territorial et son attachement à la Bretagne et à ses valeurs par la signature de la charte Ya d'ar Brezhoneg.

Depuis 2019, l'agglomération est adhérente à la marque Bretagne : une marque de territoire au service de l'attractivité de la Bretagne. Elle porte l'image d'une Bretagne moderne, innovante, créative et engagée pour répondre aux enjeux d'un développement responsable et durable. Des actions comme « Passez à l'Ouest », qui a rencontré un vif succès sur le web et les réseaux sociaux, et Breizh Fab, un programme ambitieux en faveur de l'industrie bretonne, ont été mis en avant sur le territoire par l'agglomération.

Actions d'attractivité

De nombreuses études démontrent que beaucoup de citoyens, les franciliens notamment, aspirent à un rythme de vie plus calme dans un cadre plus agréable. C'est en tenant compte de cette tendance que Côtes d'Armor Destination a lancé une campagne de communication pour valoriser le dynamisme et les atouts de notre territoire. Co-financeur de l'opéra-

tion, l'agglomération soutient cette démarche forte d'attractivité.

En 2019, l'Agglomération a signé un partenariat avec l'En Avant Guingamp. Ce partenariat a pour objectif de renforcer l'attractivité économique et touristique, développer le collectif et la solidarité et promouvoir l'excellence environnementale. Des actions de visibilité ont notamment été menées dans le stade du Roudourou. De plus, Guingamp-Paimpol Agglomération est, depuis 2019, membre du club des entreprises d'En Avant Guingamp.

Fonctionnement de l'agglomération

Un projet d'administration a vu le jour, travaillé en concertation avec les équipes (cf page 39) avec des temps de rencontres pour mieux connaître les services, les missions et créer du lien entre les agents.

Cette dynamique de construction d'une équipe mobilisée a été accompagnée par une stratégie de communication interne dans le but de favoriser le sentiment d'appartenance des agents. Plusieurs outils ont été mis en place : lettre du DGS, notes d'informations, dispositif d'accueil des nouveaux collaborateurs, réalisation d'enquête...

Une action solidaire

Depuis plusieurs années, l'agglomération est engagée dans une démarche de coopération décentralisée à Madagascar pour la commune de Maritampona (Région du Bongolava), avec l'appui d'associations agricoles : AFDI, association de solidarité internationale, et APDIP, association malgache de paysans pour le développement interprofessionnel.



En septembre 2019, une délégation d'élus et d'agents s'est rendue à Madagascar pour faire le bilan des actions et identifier les initiatives à accompagner

3.

AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

Soutenir l'économie productive : l'économie de la mer et l'agriculture en priorité

L'AGRICULTURE ET L'ÉCONOMIE DE LA MER SONT DES SECTEURS DANS LESQUELS LE TERRITOIRE S'EST SPÉCIALISÉ. AFIN DE RELANCER L'ÉCONOMIE PRODUCTIVE, L'AGGLOMÉRATION MISE SUR CES SECTEURS, PARTICULIÈREMENT REPRÉSENTATIFS DE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE.



Les réalisations 2019

Agriculture

Les premières rencontres de l'alimentation locale des producteurs et acheteurs de la restauration collective ont été organisées en mars 2019 à Bourbriac. Plus de 70 visiteurs ont fait le déplacement pour ce forum et près de 20 producteurs en filières courtes et longues ont pu présenter leurs produits. Suite à la mise en place d'un groupe de travail réunissant des cuisiniers, l'agglomération lancera en 2020 des sessions de formation à destination des professionnels de la restauration collective pour faciliter l'intégration de protéines végétales dans les repas.

Activités maritimes

Un diagnostic territorial des acteurs et activités maritimes a été réalisé et un groupe de travail pour la définition des orientations stratégiques Mer et Littoral de l'agglomération a été mis en place. La seconde édition du « Forum de la Mer : des métiers, des emplois » s'est tenue à Paimpol le jeudi 6 juin 2019. Un appel d'offre a été lancé en vue de la réalisation d'une étude d'opportunité pour la création d'un label huîtres de Paimpol. En parallèle, plusieurs projets ont vu le jour en 2019 :

- Structuration de la filière de recyclage des filets de pêche usagés à l'échelle du territoire en lien avec l'ESATCO et la coopérative maritime.



- Réponse à l'appel à projet de la Région « Expérimentation d'innovations numériques » en partenariat avec Littomatique et le pôle Mer. Il s'agit d'une plate-forme logicielle d'analyse de données qui aide les élus et les services des collectivités à gérer le littoral au quotidien et à anticiper son évolution.
- Réponse à l'appel à projet « Nautisme intégré » de la Région : structuration de l'offre nautique du Trieux (Destination Saint Brieuc Paimpol Les Caps).



Les viviers à Loguivy-de-la-Mer



Quelques chiffres

1 396 000 €

DE TRAVAUX
PROGRAMMÉS POUR
AMÉNAGER LES VIVIERS
DE LOGUIVY-DE-LA-MER
À PLOUBAZLANEC

68 000 €

D'AIDES VERSÉES
À 28 EXPLOITANTS
AGRICLES

Focus sur

UN OUTIL POUR LES PROFESSIONNELS DE LA MER

L'agglomération a pour objectif de conforter la sphère maritime en créant un équipement commun à destination des professionnels de la mer (filère pêche et ostréicole) sur le port de Loguivy-de-la-Mer.

Pour ce faire, l'ancien bâtiment des viviers, propriété de Guingamp-Paimpol Agglomération depuis 2012, fait l'objet d'un projet innovant. Cette surface de 1000m² devrait être réhabilitée pour offrir aux professionnels du secteur, dans un premier temps, des espaces de stockage et d'exploitation pour les crustacés, les coquillages, les poissons ou les algues ainsi que des bureaux.

Un dossier de subventions a été déposé auprès du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche, la Région Bretagne et le Pays de Guingamp. Les études de conception ont été lancées avec un groupement d'architectes.

3.

Développer
la formation
en lien avec les
filières existantes
et en devenir

AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

LE TERRITOIRE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION PERMET D'ACCÉDER À UNE OFFRE DE FORMATIONS EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR RELATIVEMENT IMPORTANTE. CERTAINES DE CES FORMATIONS FONT RÉFÉRENCE, CE QUI ENCOURAGE L'AGGLOMÉRATION À DÉVELOPPER CES FILIÈRES, ET ATTIRER TOUJOURS PLUS D'ÉTUDIANTS.

Les réalisations 2019



Rentrée pour les stagiaires
de la première formation Low-tech Skol

Soutien financier à la formation professionnelle Low-Tech Skol

Initiée en 2019, cette formation unique en France, à dimension régionale et destinée prioritairement aux personnes éloignées de l'emploi sur le territoire communautaire, a ouvert ses portes le 2 mars 2020.

1000 heures sur 7 mois au Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA) du Lycée de Kernilien sont ainsi consacrées à former aux « Low-Tech » : une démarche et des techniques simples permettant de prendre en compte, dans nos systèmes de production, la raréfaction des ressources et la production de polluants : gestion des ressources, des déchets, prolongation de la durée de vie et réemploi,...

Les débouchés d'emplois se situent principalement dans les entreprises, collectivités ou associations sur des postes d'agent des services généraux, d'agent de maintenance avec une expertise low-tech (économie de ressource, gestion des déchets, réparation, réemploi, recyclage, réparation). Un acte concret pour la transition écologique.

Mise en place du dispositif Scoot'n Job

Dans une logique de facilitation de l'emploi saisonnier, l'agglomération a lancé un dispositif en 2019 pour faciliter les déplacements avec la mise à disposition de scooters électriques à la location, à raison de 21€ les quinze jours ou 42€ le mois, pour un maximum de deux mois. 10 jeunes, issus principalement des filières de la pêche, de l'insertion et de la restauration, en ont bénéficié en 2019 sur les communes de Paimpol, Plouézec et Plourivo.



Organisation de la première conférence des établissements d'enseignements supérieurs et professionnalisants

Dans l'optique de développer la formation en lien avec les filières existantes et en devenir, l'agglomération a souhaité mobiliser les acteurs de l'enseignement supérieur pour réfléchir aux formations actuelles et futures, connaître les besoins et les attentes, échanger sur les projets et les enjeux communs pour les jeunes et leur avenir. Cette première conférence s'est tenue le 7 novembre 2019 et a permis aux acteurs de créer du lien entre eux et d'échanger sur la structuration de l'offre de formation supérieure et professionnalisante initiale sur le territoire, sur les besoins et les projets de chacun.

Soutien à l'intégration des jeunes aux missions de service civique

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement à la formation, l'agglomération souhaite aider les jeunes, et notamment par la mise en place de missions de service civique au sein de ses services.

Ainsi, en juillet 2019, elle a accueilli Christophe Capel, de la Ligue de l'Enseignement, qui est intervenu auprès de l'ensemble des cadres de l'agglomération afin de leur présenter le dispositif du service civique (critères d'accession, avantages, missions, coût, organisation, etc.) et de leur donner les clés pour se saisir de cette politique.

Quatre services civiques ont donc pu être accueillis en 2019.



Partenariat économique au « réseau Degemer, entreprises accueillantes »

Le lancement du « réseau Degemer, entreprises accueillantes » a eu lieu le 14 novembre 2019 sous l'impulsion de Pôle Emploi et des partenaires économiques (Conseil Régional, Guingamp-Paimpol Agglomération, Leff Armor Communauté, Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre d'Agriculture, Mission Locale, Cap Emploi, Anticipa, Chambre des Métiers et de l'Artisanat).

Dans le cadre du dispositif « 10 000 entreprises s'engagent » initié par le gouvernement en 2018, les acteurs économiques du territoire ont souhaité valoriser plusieurs entreprises ayant des pratiques inclusives en matière de recrutement ou de fidélisation de ses salariés.



Focus sur

LA FORMATION MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Le 18 novembre 2019, une formation « agent de maintenance industrielle » a été lancée à l'initiative des partenaires du développement économique et de l'emploi sur le bassin guingampais afin de remédier à la pénurie d'agents de maintenance sur un territoire où le secteur agroalimentaire est fortement présent.

Guingamp-Paimpol Agglomération a joué son rôle en soutenant et appuyant l'initiative.

Cette formation « agent de maintenance industrielle » de 400h, débouchant sur un contrat de professionnalisation d'un an, est destinée aux personnes en situation de recherche d'emploi et aux salariés souhaitant évoluer et/ou en reconversion. Au terme du cursus, les personnes formées deviendront agents de maintenance. Elles auront alors un rôle essentiel au sein des entreprises : veille au bon fonctionnement des machines et des lignes de production, intervention en prévention ou en cas de panne.

Les réalisations 2019

La stratégie économique de l'agglomération au service des projets d'implantation, de développement des entreprises du territoire

Guingamp-Paimpol Agglomération poursuit la structuration de ses politiques en rationalisant l'implantation de ses services. En effet, l'agglomération entend donner un signal fort à l'ensemble des partenaires (entreprises, associations, acteurs privés...) par une stratégie de développement cohérente, simplifiée et répondant aux attentes des usagers. Pour cela, elle a réuni dans un même lieu, « Emergence » à Guingamp, ses services ayant trait au développement économique, touristique et social, et à la jeunesse.



Émergence, à Guingamp, qui regroupe plusieurs services, a été inauguré le 7 novembre 2019

3.

Préserver et développer une économie de proximité et solidaire

AGIR AU SERVICE D'UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE AUDACIEUX, CRÉATIF ET INNOVANT

LA VITALITÉ DU TERRITOIRE DE GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION S'APPRÉCIE PAR LE DYNAMISME ET DONC L'ATTRACTIVITÉ DE SES CENTRES-BOURGS ET CENTRES-VILLES. IL S'AGIT D'UN ENJEU NON SEULEMENT ÉCONOMIQUE MAIS AUSSI DE QUALITÉ DE VIE. EN CE SENS, L'AGGLOMÉRATION ENCOURAGE LE DÉVELOPPEMENT D'UNE ÉCONOMIE LOCALE PORTÉE PAR L'ARTISANAT ET LES COMMERCE DANS LES CENTRALITÉS MAIS AUSSI PAR LES CIRCUITS COURTS ET LES RESSOURCES LOCALES.

Création d'un dispositif d'aide aux projets structurants ou innovants de l'Économie Sociale et Solidaire

Le Projet de territoire considère l'économie sociale et solidaire comme un levier du développement socio-économique de l'agglomération. Aussi, un nouveau dispositif a été mis en place avec les objectifs suivants :

- Faciliter le développement de projets répondant à des besoins du territoire et favoriser l'innovation sociale et/ou la création d'emplois locaux et pérennes dans des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire.
 - Affirmer l'ancrage local des projets et créer ainsi un effet de levier financier et déclencher des financements privés ou publics complémentaires.
- Le dispositif s'adresse tout particulièrement aux entreprises en création et aux entreprises s'engageant dans une phase de diversification créatrice d'activités d'innovation sociale.



Focus sur

LES FLÂNERIES GUINGAMPAISES

L'année 2019 a été marquée par le lancement des Flâneries guingampaises, une marque de cœur de ville qui a pour objectif de véhiculer une ambiance d'achat agréable et de promouvoir le dynamisme commercial du centre-ville de Guingamp.

Les outils de communication développés dans ce cadre (site internet, page Facebook, campagne d'affichage...) visent à valoriser les atouts du centre-ville en travaillant collectivement avec l'ensemble des acteurs contribuant à la vitalité du cœur de ville.

Elaborées en partenariat avec l'union de commerçants Guing'envie et la Ville de Guingamp, les Flâneries guingampaises sont une des actions de redynamisation du commerce de centre-ville de Guingamp conduites avec le soutien du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (FISAC).

Quelques chiffres

12
STAGIAIRES
AYANT INTÉGRÉ LA
FORMATION MAINTENANCE
INDUSTRIELLE AU
LYCÉE JULES VERNE

350
VISITEURS
AU FORUM DE
L'EMPLOI
SAISONNIER

36
EXPOSANTS
AU FORUM DE
L'EMPLOI
SAISONNIER

Quelques chiffres

151 907 €
D'AIDES VERSÉES
PAR L'AGGLOMÉRATION
EN CO-FINANCEMENT
AVEC LA RÉGION
BRETAGNE, DANS
LE CADRE DU PASS
COMMERCE ET
ARTISANAT

4.

Développer
les cultures

OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

FIÈRE DE SON IDENTITÉ, DE SA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE ET DE SES ÉQUIPEMENTS, L'AGGLOMÉRATION SOUHAITE DÉVELOPPER DAVANTAGE LES CULTURES POUR LES FAIRE RAYONNER SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE ET LES RENDRE ACCESSIBLES À TOUS.

Les réalisations 2019

Soutien et développement de la pratique musicale et artistique

- Gestion de deux écoles de musique et soutien des écoles de musique associatives. La Sirène accueille l'Ecole de Musique du territoire de Paimpol, l'Ecole Municipale de Danse, l'Ecole de Théâtre associative « Les 3 Coups » ainsi que l'association de Poterie « Terre en Jeu » : spectacles, expositions, conférences, accompagnement à la création (pro et amateur)...
- Définition d'une nouvelle politique culturelle qui développera notamment l'Education Artistique et Culturelle (EAC) dans toutes ses composantes et sur tous les temps de l'enfant (scolaire, périscolaire, temps libres).
- Contribution à la candidature de la ville de Guingamp pour accueillir l'Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle (INSEAC) dans les locaux réhabilités de l'ancienne prison de Guingamp.

Milmarin, le centre de découverte maritime à Ploubazlanec

Situé à Ploubazlanec, entre Paimpol et l'île de Bréhat, au cœur de la destination Guingamp-Baie de Paimpol, Milmarin est plus qu'un musée maritime. C'est un espace de découverte, conservation et valorisation, qui se veut la vitrine d'un acteur phare du paysage maritime : le marin !

- Des animations qui se sont diversifiées, notamment pour le public familial et scolaire : balade patrimoine commentée...
- 13 événements ont été organisés hors les murs, dont deux cycles de conférences et un Bistrot de l'histoire.



Visite guidée du musée à Milmarin



Exposition et animations autour de la marine marchande

Quelques chiffres

1,1 M€
POUR LA CULTURE
DONT 695 823 €
POUR LES ÉCOLES DE MU-
SIQUE (PARTICIPATION
DE L'AGGLOMÉRATION
DE 458 247 €) ET 322 000 €
DE SUBVENTIONS AUX
ASSOCIATIONS

7 500
VISITEURS
À L'ANNÉE
À LA SIRÈNE ET
500
USAGERS
PAR SEMAINE

5 443
VISITEURS
À MILMARIN,
116 ANIMATIONS ET
1 PASSAGE DANS LA
CARTE AUX TRÉSORS
(ÉMISSION DE
FRANCE 3)



Vernissage de l'exposition du photographe Kévin Antoine à La Sirène



Concert du groupe « Les Souillés de Fond de Cale » à la Sirène en février 2019

Focus sur

LES ÉCOLES DE MUSIQUE

- Deux écoles situées à Guingamp et à Paimpol
- 497 élèves inscrits en 2019
- 23 enseignants dans 17 pratiques instrumentales individuelles
- 25 enseignants en collectif
- Encadrement du projet « orchestre à l'école » par trois enseignants sur le territoire de Paimpol
- Intervention en milieu scolaire sur l'ensemble du territoire par deux professeurs
- 695 823 € de dépenses pour les deux écoles en 2019, dont 634 576 € de charge de personnel

4.

Améliorer
l'accès
aux soins
et à la santé

OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

L'AVENIR ET L'ENJEU DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX PASSENT, NOTAMMENT, PAR LA CONFORTATION ET LA CONSOLIDATION D'UNE OFFRE DE SOINS DE QUALITÉ. GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION POURSUIT LA RÉFLEXION IMPULSÉE AUTOUR DE L'AMÉLIORATION DE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE POUR LES MÉDECINS EN METTANT EN PLACE DES ACTIONS CONCRÈTES.

Les réalisations 2019

Montée en puissance du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Afin de développer sa politique d'action sociale, Guingamp-Paimpol Agglomération a souhaité développer le champ d'action du CIAS.

Depuis le 1^{er} octobre 2019, outre la gestion de l'EHPAD de Pontrioux et du service de portage de repas, le CIAS, basé à Bourbriac, est en charge des compétences suivantes :

- Le développement social, avec la mise en réseau des acteurs sociaux du territoire, le soutien et l'appui aux CCAS

existants et aux communes, le soutien, l'accompagnement, la coordination de dispositifs de développement social.

- La santé, par le soutien aux communes pour le maintien et le développement de la présence médicale, la participation aux travaux du Contrat Local de Santé ainsi qu'à la gestion et au financement d'un Centre de santé.
- La prévention de la délinquance, avec l'animation et la coordination du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (CISPDR).
- La gestion de l'accueil des gens du voyage.



EHPAD de Pontrioux



Prévention sur la sécurité routière



Eveil musical pour les petits organisé à l'EHPAD

Quelques chiffres

498

PATIENTS

AYANT DÉCLARÉ
LE CENTRE DE SANTÉ
COMME MÉDECIN
TRAITANT

1 975

CONSULTATIONS

ENTRE AVRIL ET
DÉCEMBRE 2019



Vincent Le Meaux, Président de l'agglomération, dévoile la plaque avec le logo et le nom du centre de santé lors de l'inauguration en juillet

Focus sur

LE CENTRE DE SANTÉ DE L'ARMOR ET DE L'ARGOAT

Face à la diminution préoccupante du nombre de médecins généralistes sur le territoire, Guingamp-Paimpol Agglomération, sous l'action du CIAS, et les Centres Hospitaliers de Guingamp, Paimpol et Bécard ont œuvré en partenariat pour répondre aux attentes et développer une offre de soins de proximité, agréée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et conventionnée par l'Assurance Maladie.

Le Centre de Santé de l'Armor et de l'Argoat, ouvert depuis le 26 avril 2019 dans les locaux de l'hôpital de Guingamp, est destiné avant tout aux patients n'ayant plus de praticien référent dans leur commune ou leur secteur. Les consultations se font sur place et sur rendez-vous, avec des créneaux réservés aux demandes urgentes non programmées.

Les médecins généralistes du Centre, qui exercent en temps partagé entre ville et hôpital, ont accès au plateau technique du Centre Hospitalier de Guingamp ce qui facilite la coordination des soins.

Le Centre de Santé est une des solutions portées par l'agglomération pour favoriser la venue de nouveaux professionnels de santé sur le territoire.

Les perspectives

EN 2020, DES RENCONTRES AVEC LES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE (CCAS) VONT PERMETTRE D'EXPLICITER LA NOUVELLE ORGANISATION DU CIAS, D'EXPOSER LES RÉFLEXIONS ET LES ORIENTATIONS AFIN D'ÉCHANGER SUR LA COMPLÉMENTARITÉ AVEC LE CIAS. UNE FEUILLE DE ROUTE FORMALISERA CES COLLABORATIONS AFIN QUE LE CIAS PUISSE APPUYER L'ACTION DES CCAS.

LES PREMIERS ÉCHANGES ONT PERMIS DE POSER QUELQUES PISTES :

1. ANIMATION ET COORDINATION D'UN RÉSEAU « ACTIONS SOCIALES »
2. ÉLABORATION D'UN ANNUAIRE « AIDES SOCIALES »
3. VEILLE DOCUMENTAIRE (APPELS À PROJETS, VEILLE JURIDIQUE...)
4. RÉFLEXION QUANT À LA MISE EN PLACE D'AIDES INDIVIDUELLES EN COMPLÉMENT DES AIDES EXISTANTES
5. ORGANISATION DE CONFÉRENCES / DE RÉUNIONS THÉMATIQUES (SANTÉ, TRANSPORT, ETC.)
6. PROPOSITION DE FORMATIONS POUR LES ÉLUS

4.

Des services adaptés tout au long de la vie, sur l'ensemble du territoire

OFFRIR UN SERVICE ÉQUITABLE ET DE QUALITÉ À L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

QU'ELLE SOIT JEUNE OU ÂGÉE, TOUTE PERSONNE A LE DROIT DE BÉNÉFICIER DE SERVICES ADAPTÉS. L'AGGLOMÉRATION SOUHAITE FAIRE RESPECTER CE DROIT EN ADAPTANT SES SERVICES AUX DIFFÉRENTS ÂGES DE LA VIE. IL SERA ÉGALEMENT QUESTION DE GARANTIR UNE ÉQUITÉ DANS L'ACCÈS AUX SERVICES ET ÉQUIPEMENTS ET DONC DE RÉPARTIR DE FAÇON COHÉRENTE LES SERVICES ET LES ÉQUIPEMENTS SUR L'AGGLOMÉRATION.

Les réalisations 2019

Structuration de la politique petite enfance, enfance et jeunesse

En 2019, deux documents cadre ont pu être validés par les instances communautaires. Ils permettent d'asseoir sur la durée une politique cohérente, à l'écoute des besoins des familles du territoire.

- Validation du **Schéma Territorial de Services aux Familles** en juin 2019 pour la période 2019-2022, qui définit les orientations stratégiques et politiques en matière de petite enfance et de parentalité.

13 priorités y figurent dont notamment :

- développer l'offre territoriale en matière d'accueil collectif,
- améliorer l'accessibilité de l'offre d'accueil aux enfants porteurs de handicap ou aux familles en insertion,
- repenser un dispositif d'information unique pour faciliter le parcours des familles

- Rédaction d'un **projet éducatif**, porteur des valeurs communes pour nos services, qui présente les intentions et les orientations éducatives que Guingamp-Paimpol Agglomération souhaite mettre en œuvre au sein de ses structures collectives dont elle a la responsabilité.

Équipements sportifs et ludiques : diversité et exemplarité

Guingamp-Paimpol Agglomération gère plusieurs équipements sportifs reconnus d'intérêt communautaire sur son territoire, que ce soit en gestion directe ou via des partenaires (mairies) : 8 équipements, 14 salles sportives utilisés par 35 clubs et associations sportives. La fréquentation de ces équipements représente plus de 600 h/semaine, scolaires et clubs confondus.

En décembre, la piscine de Guingamp a proposé une « Soirée zen » axée sur la détente et le bien-être, en proposant des ateliers (Qi Gong, Shiatsu, sophrologie, etc.).

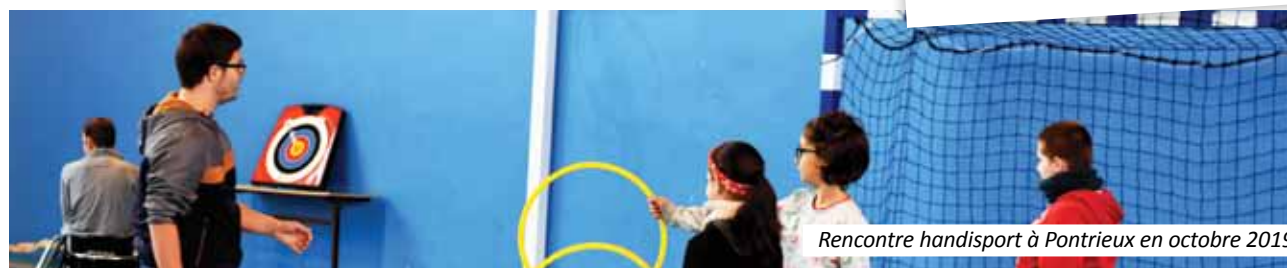


En matière d'exemplarité, la piscine de Paimpol a mis en place des actions significatives :

- organisation d'animations ponctuelles en partenariat avec le centre périnatal
- contractualisation avec l'entreprise Dalhia pour l'exploitation et la maintenance de la piscine, avec pour objectifs d'assurer une conduite énergétique exemplaire de l'équipement, un maintien en état et une optimisation de l'installation, d'atteindre une gestion optimisée et un suivi optimal de l'équipement à l'exploitation souvent complexe.

Favoriser l'insertion des jeunes

69 jeunes de 16 à 17 ans, originaires de tout le territoire, ont pu se confronter au monde du travail pour la première fois en réalisant 221 missions dans le cadre du dispositif « Mission Argent de Poche ». Par ailleurs, chaque année, plus d'une centaine de jeunes sont accueillis au sein des services enfance jeunesse dans le cadre de leurs parcours professionnels (stages de découverte, apprentissages, parcours engagement UCO, BAFA, BPJEPs...).



Rencontre handisport à Pontriev en octobre 2019



Focus sur

L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ : UNE THÉMATIQUE TRANSVERSALE

Les professionnels qui évoluent dans le large champ de l'accompagnement des familles le constatent au quotidien : chaque situation familiale est unique et génère ses propres questions. Depuis 2018, de nombreux partenaires du territoire se sont fédérés sous la forme d'un collectif pour favoriser et soutenir les questionnements et réflexions liées à l'éducation et à la relation parent/enfant.

En novembre 2019, le réseau a rassemblé plus de 1 200 personnes autour de l'événement « Place aux familles » avec une grande diversité d'actions à destination des familles, enfants et professionnels : spectacles, ateliers, animations, ciné-débats, conférences...

L'agglomération participe activement au développement de ce collectif et mène tout au long de l'année, par le biais de ses différents services (Maison de l'enfance, RPAM, Ludothèque, jeunesse...), des actions sur l'ensemble du territoire.

Quelques chiffres

PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNESSE

268
ENFANTS
ACCUEILLIS
EN ACCUEIL COLLECTIF
(+ 11% PAR RAPPORT
À 2018)

114 243
HEURES D'ACCUEIL
DE LOISIRS SANS
HÉBERGEMENT
(3-12 ANS)
(+ 19% PAR RAPPORT
À 2018)

1 951
JEUNES
ACCUEILLIS
AU SERVICE
JEUNESSE

81
JEUNES
ACCOMPAGNÉS
DANS LE CADRE
DE LA RÉUSSITE
ÉDUCATIVE

4 428
VISITEURS
À LA LUDOTHÈQUE
(+ 3,2% PAR RAPPORT
À 2018)

PISCINES

71 000
ENTRÉES
À LA PISCINE DE
PAIMPOL

101 300
ENTRÉES
À LA PISCINE DE
GUINGAMP

5.

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

Améliorer la mobilité sur le territoire

LE TERRITOIRE DE L'AGGLOMÉRATION SE CARACTÉRISE À LA FOIS PAR SA RURALITÉ MAIS ÉGALEMENT SES DIFFÉRENTS PÔLES URBAINS TELS GUINGAMP ET PAIMPOL. CES DERNIERS SONT DESSERVIS PAR LE RÉSEAU FERROVIAIRE ET LE RÉSEAU DE MOBILITÉ DE L'AGGLOMÉRATION AXEO. DES MOBILITÉS ALTERNATIVES SERONT MISES EN PLACE DANS LES SECTEURS MOINS DENSES AFIN DE PERMETTRE À TOUS DE SE DÉPLACER.



Les réalisations 2019

Une Délégation de Service Public pour des services de transport

Depuis le 21 octobre 2019, les services de transport de compétence communautaire font l'objet d'une Délégation de Service Public (DSP)*, attribuée à Transdev pour une durée de 6 ans. Cette délégation porte sur la mise en place de plusieurs services :

- 4 lignes régulières : Ligne 1 (Saint-Agathon - Ploumagoar), Ligne 2 (Plouisy - Pabu), Ligne 3 (Plouisy - Guingamp) et Ligne 24 (Paimpol - Ploubazlanec/L'Arcouest)
- Les circuits scolaires circulant exclusivement dans l'agglomération
- Le développement des mobilités alternatives à l'autosolisme (autopartage, covoiturage, mobilités actives, etc.)

L'agence Axéo, située 22 rue Saint-Yves à Guingamp, a ouvert au public en 2019 et permet d'obtenir des renseignements mais également acheter des titres de transports.

Transport à la demande

À partir de l'automne 2019, l'agglomération et Transdev ont travaillé sur la mise en place d'un nouveau zonage pour le Transport à la Demande (TAD) autour de Paimpol, Guingamp et Callac au printemps 2020. Les six zones actuelles ont été revues pour fusionner en trois zones pour permettre aux usagers de se déplacer sur des secteurs plus importants et pour mieux desservir les communes.

Transport scolaire

L'année 2019 a permis de préparer, en concertation avec la Région Bretagne, le transfert de compétence transport pour le 1^{er} janvier 2020. Ce transfert concerne notamment 38 circuits scolaires circulant exclusivement dans le périmètre de l'agglomération, pour les enfants du territoire scolarisés dans les établissements publics et privés du secondaire.

Focus sur

LES PERSPECTIVES 2020

Organisation du transport scolaire (circuits et inscriptions) pour la rentrée 2020-2021, en collaboration avec le délégataire Transdev. L'organisation du ramassage scolaire pour les maternels et les primaires est mise en oeuvre en accord avec les communes, « autorités organisatrices de rang 2 ».

Équipement d'une billettique sans contact pour les lignes régulières d'Axeobus et les circuits scolaires (collèges et lycées), notamment grâce à la carte Korrigo. Cette carte permettra de charger des titres de transports pour circuler sur les réseaux SNCF, Breizhgo, Axéo et tous les réseaux bretons compatibles Korrigo.

Mise en place d'un nouveau zonage pour le Transport à la demande (TAD) autour de Paimpol, Guingamp et Callac (passage de 6 à 3 zones).

Mise en place d'un partenariat avec Ouestgo (dispositif régional) pour favoriser la pratique du covoiturage.

Mise à disposition de 150 vélos à assistance électrique proposés en location longue durée, pour une durée maximale de 12 mois. Le montant sera de 30 €/mois.



Quelques chiffres

267 000 €
INVESTIS PAR
L'AGGLOMÉRATION
DANS LE CADRE
DE LA DÉLÉGATION
DE SERVICE PUBLIC

* La délégation de service au public est un contrat par lequel l'agglomération confie la gestion du service public « Mobilité » à un délégataire privé pour gérer les services (et non pas le patrimoine propriété de l'agglomération) et bénéficier de son expertise métier.

5.

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

Lutter contre la fracture numérique et développer les usages du numérique

AUJOURD'HUI, NOUS VIVONS DANS UNE SOCIÉTÉ RÉSOLUMENT CONNECTÉE (INTERNET, RÉSEAUX SOCIAUX, SERVICES DÉMATÉRIALISÉS DE PLUS EN PLUS NOMBREUX...). LA NUMÉRISATION DE NOTRE VIE EST BIEN UNE RÉALITÉ QUOTIDIENNE. CELA NÉCESSITE QUE L'ACCÈS NUMÉRIQUE AUX SERVICES DE L'AGGLOMÉRATION SOIT RÉEL (COUVERTURE TRÈS HAUT DÉBIT, LUTTE CONTRE LA FRACTURE SOCIALE NUMÉRIQUE...). L'UTILISATION DES OUTILS NUMÉRIQUES EST UN EXCELLENT MOYEN D'AMÉLIORER L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS, À CONDITION DE RÉDUIRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE ENTRE LES ZONES GÉOGRAPHIQUES ET DE FORMER LES PERSONNES N'AYANT QUE PEU D'ACCÈS À L'INFORMATIQUE.

Les réalisations 2019

Continuité du projet Bretagne Très Haut Débit

Le Schéma de Cohérence Régionale sur l'Aménagement Numérique du territoire (SCORAN) se traduit dans la feuille de route opérationnelle du projet Bretagne Très Haut Débit (BTHD). Son objectif est de couvrir 100% du territoire breton à l'horizon 2026. Localement, l'accès au haut et au très haut débit est un facteur d'attractivité important qui est devenu un critère de choix souvent déterminant pour les habitants et les entreprises. Mégalis Bretagne est en charge du dé-

ploiement numérique, qui concerne 90% du territoire et 60% de la population. Son calendrier fixe trois phases de réalisation. La première phase 2016-2020 arrive à échéance. Les deux autres phases sont prévues pour 2020-2023 et 2023-2026.

Lutte contre la fracture numérique

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Guingamp-Paimpol Agglomération a confié à l'Association Microtel le déploiement d'une offre de services au bénéfice des personnes en difficultés

Budget alloué

2 M€ investis pour le très haut débit par l'agglomération en 2019, pour un programme pluriannuel de 20,5 M€ soit l'équivalent de 589 € par ménage du territoire.



face aux nouveaux outils numériques et aux démarches administratives dématérialisées.

Cette offre se décline sous la forme de permanences gratuites à l'adresse des habitants du territoire de l'agglomération notamment pour toutes les personnes qui ont des difficultés avec les nouveaux outils numériques (par ex. installation d'applications pour communiquer avec la famille, utilisation de tablettes, smartphones) et / ou les démarches administratives (par ex. pour la déclaration de revenus, carte grise, déclarations CAF, permis de conduire...).

Quelques chiffres

14 885
PRISES
DÉPLOYÉES
À L'ISSUE DE 2019

TRÈS HAUT DÉBIT

UN OBJECTIF DE 47 000
PRISES
INSTALLÉES
EN 2026

UNE PARTICIPATION DE L'AGGLOMÉRATION À HAUTEUR DE 445 €
LE COÛT MOYEN D'UNE PRISE EST DE 2 000 €

LUTTE CONTRE LA FRACTURE NUMÉRIQUE

31
PERMANENCES
SUR 4 SITES
BÉGARD, PONTRIEUX,
BOURBRIAC
ET CALLAC

131
PERSONNES
ONT BÉNÉFICIÉ
DU SOUTIEN

Les perspectives

ACCÈS AU NUMÉRIQUE

LE CIAS SOUHAITE PROLONGER L'OFFRE DE PROXIMITÉ AU BÉNÉFICE DES PERSONNES EN DIFFICULTÉS FACE AUX NOUVEAUX OUTILS NUMÉRIQUES ET NOTAMMENT EN PROPOSANT :

- UNE AIDE PERSONNALISÉE POUR UN SOUTIEN DANS LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES DÉMATÉRIALISÉES,
- UNE INITIATION AUX OUTILS NUMÉRIQUES.

5.

FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX ET SOLIDAIRE DE NOTRE TERRITOIRE

Un développement basé sur un nouveau dialogue urbain/rural

DEPUIS UNE QUINZAINE D'ANNÉES, DES MUTATIONS IMPORTANTES BOUSCULENT EN PROFONDEUR LES TERRITOIRES. L'ÉTALEMENT RÉSIDENTIEL AGIT À LA FOIS SUR L'OCCUPATION ET LA TRANSFORMATION DE L'ESPACE RURAL, SUR DES ÉVOLUTIONS DÉMOGRAPHIQUES ET SOCIOLOGIQUES DE GRANDE AMPLIEUR ET SUR UNE DIFFUSION DES MODES DE VIE URBAINS DANS TOUS LES ESPACES.

Les réalisations 2019

Guingamp-Paimpol Agglomération veut instaurer un dialogue rural-urbain, indispensable pour permettre au territoire de mieux conduire son aménagement et son développement (organisation des services, localisation des équipements structurants, transport, emploi et insertion, soutien aux activités économiques, habitat, mixité sociale, etc.)

Pour cela, coopération, mutualisation, ouverture, collaboration, mélange d'activités... sont essentiels dans l'agglomération, afin :

- d'assurer les grandes fonctions favorisant l'attractivité,
- de raisonner la répartition des services et des mobilités,
- de remédier à des inégalités territoriales.

Faire ensemble avec les communes

L'agglomération et les communes, dans une démarche de mutualisation, ont déterminé des missions qui pouvaient faire l'objet de services partagés (cf page 38).

En 2019, un état des lieux a recensé l'ensemble des mutualisations entre l'agglomération et les communes mais également entre les communes elles-mêmes.

Dès 2017, l'agglomération a maintenu des services mutualisés sur des domaines variés : ressources humaines, finances, services techniques de voirie ou ADS (Autorisation au Droit des Sols).

De plus, l'agglomération a mis en place, en 2019, un marché de réfection des chaussées et a proposé aux communes de les assister sur leurs travaux d'enrobés sur voies communales. 12 communes, principalement sur le secteur sud du territoire, ont adhéré à ce marché.

Budget alloué

Soutien associatif

En 2019, l'agglomération a mobilisé plus de 1,2 M€ pour soutenir les associations du territoire dont 150 000 € pour 18 emplois associatifs locaux

Service voirie communautaire

- 12 communes ont adhéré en 2019 au marché « enrobés » pour un total de 1 064 615 €
- 603 500 € de travaux dans les communes



Exemple de partenariat de l'agglomération avec de la prévention au tri lors d'un évènement festif

Accompagner les dynamiques associatives

L'agglomération a la volonté de se montrer innovante dans sa relation avec les associations et de soutenir en lui-même le « fait associatif ».

En parallèle de la création d'un poste de chargée de mission à la vie associative, l'agglomération a mis en place un plan d'actions pour développer une politique de soutien comprenant notamment :

- Un partenariat évènementiel (avec un soutien technique et financier), ayant pour vocation de renforcer l'attractivité du territoire et de donner une visibilité à l'action de l'agglomération.
- Le soutien à l'engagement associatif et bénévole en tant que tel en partenariat avec le Mouvement Associatif de Bretagne et avec les services de l'Etat concernés.
- La contribution au financement d'emplois associatifs, de services civiques.
- La définition des partenariats par la mise en œuvre de conventions d'objectifs et de moyens avec des associations du territoire.
- Des subventions, qui permettent de soutenir la vie associative et de développer l'attractivité du territoire.



Travaux de voirie à Saint-Servais



Soutien de l'agglomération à La Pierre Le Bigault Mucoviscidose, course cycliste bretonne rassemblant près de 7000 participants

Quelques chiffres

ENVIRON
150
REPRÉSENTANTS
D'ASSOCIATIONS
PRÉSENTS AUX RENCONTRES
DE LA VIE ASSOCIATIVE
EN SEPTEMBRE

1 275
ASSOCIATIONS
SUR LE
TERRITOIRE



Focus sur

LES RENCONTRES DE LA VIE ASSOCIATIVE DU 28 SEPTEMBRE 2019

En septembre dernier, plus de 150 personnes (avec notamment 104 associations représentées) ont répondu présentes à l'évènement co-organisé par l'agglomération et le Mouvement Associatif de Bretagne : les « Rencontres de la vie associative ». Une première édition qui a connu un réel succès pour des rencontres préparées depuis plusieurs mois par un groupe de travail constitué d'associations et du service vie associative de l'agglomération.

Les enjeux de cette journée :

- Favoriser l'interconnaissance entre associations et avec les collectivités.
- Valoriser et renforcer la dynamique associative et l'engagement de l'agglomération envers les associations.
- Faire connaître les ressources du territoire : accompagnement, formations, dispositifs de soutien...



Ateliers de travail lors des Rencontres de la vie associative

L'agglomération et ses partenaires

Breizh Cop

Cette démarche de co-construction du futur projet de territoire de la Bretagne à l'horizon 2040 vise à :

- mobiliser collectivement les acteurs engagés dans les transitions environnementales,
- proposer un projet et une vision de ce que doivent être ces transitions,
- assurer une perception transversale des enjeux environnementaux et leur donner toute leur place dans le projet territorial régional,
- améliorer le caractère opérationnel des schémas stratégiques par l'identification d'engagements concrets des acteurs sur des objectifs partagés.

Un fort engagement de Guingamp-Paimpol Agglomération

L'agglomération s'est engagée de manière très active et prospective par :

- l'organisation de temps forts politiques : réunions du C9 (Département des Côtes d'Armor et l'ensemble des établissements publics de coopération intercommunale du département), temps de travail prospectif du bureau communautaire ainsi que de l'exécutif, conférence des Maires.
- une mobilisation de l'équipe technique : comité de direction, appui aux communes dans l'écriture de leurs engagements...
- une priorisation des travaux sur différents axes : mobilités, eau et biodiversité, centralités et sobriété foncière, énergies.
- la volonté de faire du territoire de l'agglomération un terrain d'innovation et d'expérimentation.

Le calendrier régional

- 2017 : organisation de plusieurs temps forts de concertation visant à réaliser un document d'orientations (carrefours des transitions et territoires, forum des mobilités, groupes de travail techniques, etc.).
- 2018 : organisation de « Cop territoriales » sur le territoire breton pour partager les objectifs de la Breizh Cop.
- 6 février 2019 : lancement de l'appel à engagement auprès de l'ensemble des collectivités bretonnes.

Quelques chiffres

5 858
ENGAGEMENTS

421
ENGAGÉS

DONT 5294 COLLECTIVITÉS,
361 ACTEURS ÉCONOMIQUES,
176 ASSOCIATIONS,
27 ACTEURS
DE LA FORMATION



Présentation de la Breizh Cop le 7 juin 2019

Créer ou renforcer des mutualisations

Suite à la fusion des communautés de communes le 1^{er} janvier 2017, la nouvelle agglomération, Guingamp-Paimpol Agglomération, dans le cadre de sa structuration, avait la volonté très forte de renforcer le lien avec les communes par la proximité, la solidarité, le respect du rôle et de la légitimité de chacun. Des possibilités de coopérations ont été mises en avant comme la mutualisation entre l'agglomération et les communes (ascendant/descendant), ou entre les communes elles-mêmes.

Cette coopération est l'opportunité de décider collectivement des axes de travail, de poser un cadre et d'aboutir à un schéma pragmatique de mutualisation. Certaines déjà existantes demandent à être consolidées par paliers d'intégration, voire même être dupliquées : services communs (ressources humaines, finances, commande publique, ADS – autorisation aux droits des sols, voirie, SIG – système d'informations géographiques), mises à disposition de personnel, prestations de services, refacturation de frais.

En 2019, un état des lieux de l'existant a été lancé sur tout le territoire. Il concerne 21 des 57 communes. Différents sujets ont été abordés sur des domaines tels l'informatique, les véhicules, les finances, la commande publique, les services techniques, les ressources humaines...

" Soucieuse de donner un cap porteur d'enthousiasme aux élus, aux services, et avant tout aux habitants, l'agglomération Guingamp-Paimpol s'est saisie avec force du pari fait par la Région Bretagne au travers de la Breizh Cop et de la définition du SRADET* "

Extrait du document de présentation de l'engagement de l'agglomération dans la Breizh Cop.

* Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

Des moyens et des ressources



Le mot du Directeur général des services

Proposer des services et des actions et réfléchir à de nouvelles solutions pour améliorer et faciliter le quotidien des usagers, sont autant

de missions que l'agglomération relève chaque jour grâce à un projet de territoire élaboré en 2018 et un nouveau projet d'administration que j'ai initié. Ce projet, pensé pour mieux répondre aux usagers, autour des agents et des élus engagés pour accomplir leurs missions au quotidien, a été un temps fort de l'année.

Il a notamment permis d'établir des règles communes de fonctionnement. Cette démarche nouvelle a été suivie avec beaucoup d'assiduité et un fort engagement des agents.

Le travail a été important pour gagner en simplicité dans le fonctionnement de notre agglomération : dématérialiser des procédures, simplifier les délégations de signature...

Mais nous devons aller plus loin : en s'engageant, par exemple, dans la transition écologique, nous devons affirmer le rôle moteur du service public pour répondre à l'urgence climatique.

L'administration de Guingamp-Paimpol Agglomération remplit ses missions, dans une dynamique moderne et fédératrice. Je souhaite vous partager la fierté d'être le Directeur général des services de cette agglomération. Je le fais, enthousiasmé par le projet de créer sur ce territoire une nouvelle agglomération à la hauteur des atouts de ce morceau de Bretagne.

Ce rapport d'activités est ainsi l'occasion pour moi-même et l'ensemble des agents de vous faire part de notre engagement quotidien à la réalisation de notre mission de service au public.

Romain Rollant
Directeur général des services

Le projet d'administration

Document essentiel dans la collectivité, le Projet d'Administration est le socle commun à tous les agents de l'agglomération, présentant les ambitions et les principes qui guident les actions au quotidien. La finalité du projet est d'impulser une culture commune à tous les agents de l'agglomération.

Le Projet d'Administration, mis en place en 2019, est forgé autour de quatre mots-clés :

COOPÉRONS, OSONS, SIMPLIFIONS, VISON L'ÉCO-EXEMPLARITÉ.

Produit d'une démarche participative qui a permis à l'ensemble des agents de s'exprimer, ces mots-clés apparaissent comme des exemples d'actions pour répondre aux défis que l'agglomération s'est fixée.

Outil stratégique, le Projet d'Administration doit permettre de mettre en œuvre le projet politique des élus d'une part, à savoir le projet de territoire, et les projets de services des équipes d'autre part.

L'élaboration des projets de services s'est articulée de manière conjointe avec la mise en place du Projet d'Administration : ils permettent de définir pour chaque service : Qui fait quoi ? Qui décide ? Comment circule l'information ? Quels moyens et quels plans d'actions ?

Outre le fait de fédérer les équipes, d'organiser de manière simple et efficace l'action du service ou encore de rendre plus lisible et plus visible le service et ses missions, les projets de services permettent à l'ensemble des agents de partager et de s'approprier le sens des actions menées, autour d'une ambition commune ancrée dans le Projet d'Administration.

Les grandes étapes

- 2018 Élaboration du Projet de Territoire
- 17 mai 2019 Lancement du travail sur le Projet d'Administration
- Fin octobre 2019 Élaboration des règles communes et des projets de service
- Novembre 2019 Validation des projets de services
- Janvier 2020 « Forum des services », présentation des services



Forum des services le 9 janvier 2020

Suite à la fusion des 7 anciennes communautés de communes en 2017, l'agglomération a maintenu la proximité avec les usagers au travers de sites sur l'ensemble du territoire et notamment des lieux d'accueil comme la Maison des Services Au Public à Paimpol, et son antenne à Belle-Isle-en-Terre, ou encore la Maison de l'agglomération à Plourivo.

L'agglomération a souhaité mettre en place un nouveau dispositif baptisé « Maison de l'agglomération ». Il s'agit d'un regroupement de services sur un même site pour faciliter le parcours de l'usager tout en renforçant les liens de proximité. Le site accueille des services de l'agglomération et de la mairie de Plourivo.

- Environnement et biodiversité
- Urbanisme / Autorisation du Droit des Sols (ADS)
- Eau et assainissement
- Énergies, mobilités et habitat
- Espace de travail partagé

- Office de Tourisme Guingamp - Baie de Paimpol
- MSAP

- Patrimoine
- Espace de travail partagé
- Pôle Simone Veil

- Espace de travail partagé

- Enfance - Jeunesse
- MSAP

- Voirie
- Espace de travail partagé
- Eau et assainissement
- Enfance - Jeunesse

- Prévention, collecte et valorisation des déchets
- Centre Intercommunal d'Action Sociale
- Espace de travail partagé
- Enfance - Jeunesse

- Biodiversité et environnement
- Sites et maisons nature
- Eau et assainissement

- Présidence
- Direction générale
- Cabinet du Président
- Communication, relations aux usagers et promotion du territoire
- Moyens généraux
- Finances, évaluation et contrôle de gestion
- Commande publique
- Personnel, emploi et compétences
- Prospective, innovation, Europe et contractualisations
- Espace de travail partagé

- Système d'information et gestion des données
- Administration du droit des sols
- Police municipale
- Mission Plan climat

- Économie, emploi et agriculture
- Petite enfance, enfance et jeunesse
- Vie associative et mobilisation citoyenne
- Tourisme, culture et sport

Pôle Jeunesse - Guingamp

```
graph TD
    President["Président  
Vincent Le Meaux"]
    Cabinet["Cabinet du Président  
Claire Vidament"]
    DG["Directeur général des services  
Romain Rolland"]
    
    President --- Cabinet
    President --- DG
    
    DG --- Prospective["+ Prospective, innovation, Europe et contractualisations  
+ Vie associative et mobilisation citoyenne  
+ Pilotage financier, évaluation et contrôle de gestion"]
    DG --- Communication["+ Communication, relation aux usagers et promotion du territoire  
Coralie Belliard"]
    
    DG --- PRes["Pôle Ressources  
Marie-Laure Bocher"]
    DG --- PTESS["Pôle Transition économique et sociale  
Jean-Etienne Bréant"]
    DG --- PTE["Pôle Transition écologique  
Jérôme Massé"]
    
    PRes --- Admin["Administration générale  
Marie-Laure Bocher"]
    PRes --- Finances["Finances  
Yann Thébaud"]
    PRes --- Personnel["Personnel, emploi et compétences  
Charlotte Guenne"]
    
    PTESS --- PetiteEnfance["Petite enfance, enfance et jeunesse  
Julien Martinet"]
    PTESS --- DevAttr["Développement et attractivité  
Régis Dubée"]
    PTESS --- CentreAction["Centre Intercommunal d'Action Sociale  
Yannick Henrion"]
    PTESS --- OfficeTour["Office de tourisme Guingamp-Baie de Paimpol  
Armelle Lambert"]
    PTESS --- Missions["Mission Numérique  
Mission Mer et littoral  
Mission Guingamp Gare  
Mission Nouvelles ruralités"]
    
    PTE --- Amenagement["Aménagement durable du territoire  
Céline Rivoallan"]
    PTE --- Valorisation["Valorisation des ressources  
Jérôme Massé"]
    PTE --- PlanClimat["Plan climat territorial  
Mission ingénierie"]
```

Président
Vincent Le Meaux

Cabinet du Président
Claire Vidament

Directeur général des services
Romain Rolland

+ Prospective, innovation, Europe et contractualisations
+ Vie associative et mobilisation citoyenne
+ Pilotage financier, évaluation et contrôle de gestion

+ Communication, relation aux usagers et promotion du territoire
Coralie Belliard

Pôle Ressources
Marie-Laure Bocher

Administration générale
Marie-Laure Bocher

- Assemblées
- Affaires juridiques et foncières
- Moyens généraux
- Système d'information et gestion des données
- Police municipale

Finances
Yann Thébaud

- Comptabilité
- Animation financière et suivi budgétaire
- Commande publique

Personnel, emploi et compétences
Charlotte Guenne

- Mobilité et formations professionnelles
- Carrière et paie
- Prévention, santé et retraite
- Dialogue et relations sociales

Pôle Transition économique et sociale
Jean-Etienne Bréant

Petite enfance, enfance et jeunesse
Julien Martinet

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse

Développement et attractivité
Régis Dubée

- Économie, emploi et agriculture
- Développement touristique, culture et sport

Centre Intercommunal d'Action Sociale
Yannick Henrion

Office de tourisme Guingamp-Baie de Paimpol
Armelle Lambert

Mission Numérique
Mission Mer et littoral
Mission Guingamp Gare
Mission Nouvelles ruralités

Pôle Transition écologique
Jérôme Massé

Aménagement durable du territoire
Céline Rivoallan

- Urbanisme et droit des sols
- Énergies, mobilités et habitat
- Biodiversité et environnement

Valorisation des ressources
Jérôme Massé

- Eau et assainissement
- Prévention, collecte et valorisation des déchets
- Patrimoine
- Voirie

Plan climat territorial
Mission ingénierie



EXPÉRIMENTATION DU TÉLÉTRAVAIL

De juin à décembre 2019, une dizaine d'agents volontaires, avec des profils différents, ont testé le travail à domicile, à raison d'une journée par semaine. En lien avec le service informatique, ces agents ont été équipés pour pouvoir accomplir leurs missions.

Le dispositif a été validé en conseil communautaire le 17 décembre 2019 pour un déploiement général en 2020, sous réserve que les agents remplissent les conditions d'éligibilité (ex : temps de travail, trajets domicile-travail, travail de bureautique, etc.).

**351 postes
permanents occupés**

(290 titulaires et 61 contractuels)
au 31 décembre 2019

La moyenne d'âge des agents de la collectivité est de **46 ans**.

Les équipes de l'agglomération

Formation

EN 2019

137
AGENTS

DE L'AGGLOMÉRATION
ONT BÉNÉFICIÉ
D'AU MOINS
UNE FORMATION

855 jours de formations

ont été dispensés :

- 409 jours avec le CNFPT

pour des stages individuels ou en intra
soit 48% du nombre total de jours

- 289 jours de formations

suivis en intra via divers organismes
de formation, y compris le CNFPT

BUDGET

FORMATION 2019

135 821 €

DONT 58 492 € VERSÉS
À DES ORGANISMES DE
FORMATION ET 77 329 €
DE COTISATION CNFPT

Les formations suivies en 2019 portaient
principalement sur la sécurité et la préven-
tion (en particulier les formations SST, Sau-
veteur Secouriste du Travail, et « mieux-être
au travail ») et sur des formations métiers.

Les départs en formation sont favorisés en
vue de permettre l'évolution des compé-
tences des agents et leur adaptation aux
changements qui peuvent affecter leur
poste ou leur service.

L'agglomération favorise les démarches
personnelles d'évolution professionnelle
par l'intermédiaire de préparations à des
concours ou examens professionnels.



Recrutement

34

RECRUTEMENTS

SUR POSTES PERMANENTS
ONT ÉTÉ OPÉRÉS
ENTRE LE 1^{ER} JANVIER
ET LE 31 DÉCEMBRE

Parmi ces 34 recrutements,
12 font suite à une mobilité interne.

13 agents permanents
ont quitté la collectivité
dont 7 dans le cadre
d'un départ à la retraite.

En matière de soutien à l'emploi,

l'agglomération a intégré
3 apprentis, 1 emploi aidé
et 3 stagiaires gratifiés.

Egalité femmes/hommes

AU SEIN
DES SERVICES DE
L'AGGLOMÉRATION,
LES FEMMES REPRÉSENTENT

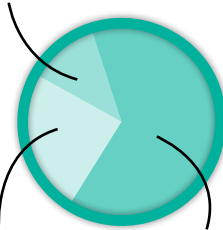
55%
DES AGENTS
PERMANENTS

Sur les 33 emplois de direction
(direction générale, cabinet,
directeurs.trices et adjoints,
chef.fes de service, directeurs.trices
des établissements autonomes -
CIAS et Office Intercommunal
du Tourisme),
19 sont des femmes.

Répartition des agents par catégorie

(postes permanents)

Catégorie A (12%),
dont 24 titulaires et 19 contractuels



Catégorie B (24%),
dont 61 titulaires
et 24 contractuels

Catégorie C (64%),
dont 205 titulaires
et 18 contractuels



Participation de l'agglomération au forum emploi en février

Une organisation
apprenante et innovante

Partez légers



Les agents ont pu être acquérir une meilleure connaissance de
l'environnement de travail (ex : messagerie, arborescence, etc.)

« Partez légers » est un temps fort de communication interne, co-animé par plusieurs services (informatique, tri et valorisation des déchets, formation et communication). Son but est d'accompagner les agents dans leurs missions au quotidien et de répondre à leurs interrogations en permettant le déploiement de bonnes pratiques de travail de façon structurante : usage de la messagerie et du réseau, tri, outils de la communication, ergonomie du poste de travail. Cette session, qui en amènera d'autres, a permis d'acquérir de nouvelles connaissances, de découvrir des nouveaux outils mais aussi de favoriser la rencontre des agents entre eux.

Le « Forum des services »



Dans l'idée de cohésion et de proximité entre agents, un « Forum des services », initialement prévu en décembre 2019, a été organisé début janvier 2020. Cet événement fédérateur a permis de clore le travail autour du Projet d'Administration en marquant le lancement des axes majeurs du projet et en présentant les projets de services. Chaque service était présent pour mieux présenter son activité autour d'un temps convivial.

Les politiques d'égalité menées sur le territoire de Guingamp-Paimpol Agglomération

Sur le volet CISPDR

(Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention
de la Délinquance et de la Radicalisation),
les actions menées par l'agglomération sont les suivantes :

- Participation au financement du poste de la Maison de l'Argoat pour l'accompagnement des femmes victimes de violence conjugale : 15 500 €. Les missions de ce poste sont d'accueillir, de recueillir, d'orienter, de protéger les femmes victimes de violences conjugales.
- Soutien au Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille : 3 000 €. Des permanences (juristes, conseillères en Économie Sociale et Solidaire) sont assurées sur le territoire pour informer, orienter les femmes sur leurs droits.
- Soutien à l'association Le Gué (espace de médiation familiale) : 3 000 €.
- Participation au financement du poste d'intervenant social en gendarmerie : 24 500 € sur l'année. 50 à 60% des situations traitées concernent des femmes victimes de violences conjugales.

Sur le volet enfance jeunesse

- Trois multi-accueil accueillant les jeunes enfants (0-3 ans) avec un examen particulier en lien avec les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) pour des demandes d'inscription relevant du soutien à la parentalité (ex : famille monoparentale).
- Un Relais Parents Assistants Maternels (RPAM) proposant des espaces jeux pour la famille sur l'ensemble du territoire.
- Actions liées à la parentalité (conférences, rencontres, ateliers,...) sur tout le territoire.
- Des activités jeunesse « réservées » au public féminin : activités motos réservées aux jeunes filles, ateliers danse à Bourbriac et à Guingamp, programmes spécifiques sur les périodes de vacances scolaires (ex : ateliers nesting).
- Ciné-débat et courts métrages autour de la question des violences faites aux femmes et du genre.
- Interventions scolaires de la Structure Information Jeunesse (SIJ) autour du harcèlement, des violences faites aux femmes et des questions du genre.

Sur le volet développement économique

L'agglomération soutient différents partenaires
dont le Réseau Entreprendre au féminin.

Certaines actions, notamment sur le volet enfance-jeunesse, s'inscrivent plus largement dans une politique familiale qu'une politique spécifiquement orientée vers l'égalité femmes-hommes.



Quelques indicateurs de gestion comptable

- 24 jours de délai moyen de paiement
- 21 budgets gérés
- 24 913 factures traitées
- 9 533 engagements et bons de commande aux entreprises
- 39% des factures reçues par voie dématérialisée (Chorus Pro)

66,9 M€
DE DÉPENSES RÉELLES
DONT 12,8 M€ DE DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT

CAPACITÉ DE DÉSENMETEMENT
3,8 M€
ANNÉES
POUR LE BUDGET PRINCIPAL

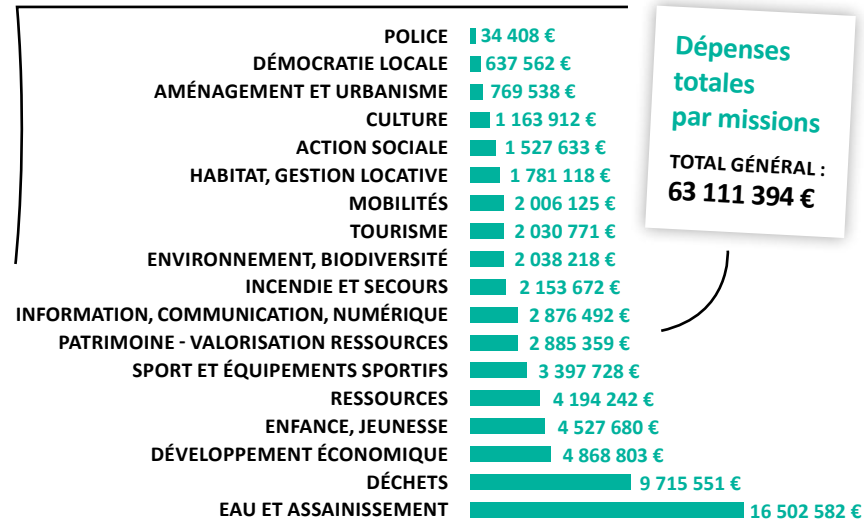
2,8 M€
D'ÉPARGNE NETTE
POUR LE BUDGET PRINCIPAL
5,1 M€ D'ÉPARGNE NETTE TOTALE

DETTE PAR HABITANT DE
457 €
210 € POUR LE BUDGET PRINCIPAL

Une gestion financière saine

En 2019, l'analyse des comptes administratifs fait apparaître de bons fondamentaux :

- Un niveau d'investissement toujours soutenu (12,8 M€ de dépenses d'équipement)
- Des charges courantes de fonctionnement maîtrisées ;
- Une capacité d'autofinancement satisfaisante de 5,2 M€, avec une dette saine et maîtrisée se situant sous la moyenne d'endettement des communautés d'agglomération françaises.



RATIOS	MOYENNE DES COMMUNAUTÉS D'AGGLOMÉRATION (2017)	GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION
CAPITAL RESTANT DÙ AU 01/01 EN K€	36 663	16 118
CAPACITÉ DE DÉSENMETEMENT (EN ANNÉE)	4,7	3,8
DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT	365 €	511 €
IMPÔTS DIRECTS PAR HABITANT	333 €	296 €
RECETTES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT PAR HABITANT	438 €	569 €
DÉPENSES D'ÉQUIPEMENT PAR HABITANT	79 €	38 €
DETTE PAR HABITANT	344 €	210 €
DÉPENSES DE PERSONNEL/ DÉPENSES RÉELLES DE FONCTIONNEMENT	38%	39%
TAUX D'ENDETTEMENT (DETTE/RECETTES DE FONCTIONNEMENT)	79%	37%

Perspectives à venir

LA MISE EN ŒUVRE D'UN PACTE FINANCIER ET FISCAL PROPOSÉ PAR L'AGGLOMÉRATION ET ACCEPTÉ PAR L'ENSEMBLE DE SES 57 COMMUNES MEMBRES, QUI ACTE NOTAMMENT :

- LA CRÉATION D'UN FONDS D'AIDE À L'INVESTISSEMENT DE 1,6 M€ À DESTINATION DES COMMUNES POUR LA PÉRIODE 2019-2021. CE FONDS EST NOTAMMENT ALIMENTÉ PAR LA FISCALITÉ ÉNERGÉTIQUE PERÇUE PAR L'AGGLOMÉRATION (SUR LES CENTRALES ÉLECTRIQUES ET ÉOLIENNES PAR EXEMPLE). LES PROJETS COMMUNAUX SOUTENUS FONT ÉCHO AUX AMBITIONS DU PROJET DE TERRITOIRE, EN VISANT LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, LA SANTÉ, LE MAINTIEN DES DERNIERS COMMERCE DE PROXIMITÉ ET LE TOURISME.
- LA MISE EN PLACE D'UN FONDS DE RÉPARTITION DE LA FISCALITÉ FONCIÈRE PERÇUE SUR LES ZONES D'ACTIVITÉS PLUS JUSTE ET À DESTINATION DE TOUTES LES COMMUNES.
- L'HARMONISATION DE LA FISCALITÉ DÉCHETS SUR LE TERRITOIRE AVEC LA MISE EN PLACE DE LA TEOM (TAXE POUR L'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES) POUR TOUT LE MONDE À PARTIR DE 2020 ET POUR UN TAUX UNIQUE EN 2029.

Une agglomération, acteur économique de son territoire

Les réalisations 2019

Confirmation d'une montée en puissance du service
Commande publique



Lancement en 2019 d'un marché de modernisation du dispositif de production d'eau potable du Moulin Bescond

	MARCHÉS ET DÉLÉGATIONS DE SERVICES PUBLICS (DSP) ATTRIBUÉS	AVENANTS
2019	171	89
2018	110	58
2017	108	19

Le nombre de consultations lancées a augmenté de 19% par rapport à 2018, avec notamment deux procédures complexes menées en 2019 : la délégation du service public de la mobilité et la modernisation du dispositif de production d'eau potable du Moulin Bescond.

24 avenants de transfert ont été signés (marchés publics transférés des communes à l'agglomération dans le cadre de transfert de compétences, notamment eau et assainissement).

Les **commissions** rattachées au service Commande publique se sont réunies 21 fois (commission marchés : 12, commission d'appel d'offres : 5, commission délégation services publics : 4).

La mise en place du **Règlement Intérieur des Marchés Publics** (26 mars 2019), ambitieux, visant à sécuriser et clarifier les procédures ainsi qu'à multiplier les mises en concurrence, s'est accompagnée d'une **harmonisation des pratiques** (rapport d'analyse des offres type...) et d'**actions de formation**. 32 agents ont participé à une formation dispensée en interne, sur la sélection des candidatures et l'analyse des offres.

La création du poste d'**acheteur public** a permis de lancer les premiers marchés transversaux dans un objectif de rationalisation des achats et d'obtention de gains financiers et/ou qualitatifs. Le poste d'acheteur a également permis d'enclencher la mutualisation des achats :

- Mutualisation externe avec le recours à la centrale d'achats UGAP dans une démarche d'optimisation des coûts et des procédures,
- Mutualisation descendante envers les communes avec la mise en place d'un accord-cadre de travaux d'entretien de voirie.

Quelques chiffres

91
CONSULTATIONS
LANCÉES POUR
171 MARCHÉS
OU DÉLÉGATIONS DE
SERVICES PUBLICS
ATTRIBUÉS

276
MARCHÉS
PUBLICS
ET 14 DÉLÉGATIONS
DE SERVICES PUBLICS
ACTIFS AU
31/12/2019

1 505
FACTURES
CONTRÔLÉES
ET PAYÉES EN 2019
PAR LE SERVICE
COMMANDE
PUBLIQUE

UNE
MOYENNE DE
9,79
RETRAITS DE DOSSIER
DE CONSULTATION
DES ENTREPRISES PAR
CONSULTATION SUR LE
PROFIL ACHETEUR
MÉGALIS

UNE
MOYENNE DE
3,66
OFFRES PAR
CONSULTATION
(LOT)

85%
DES CONTRATS
SONT ATTRIBUÉS À
DES ENTREPRISES
BRETONNES

Commande publique 2019

Une forte puissance d'achats

L'agglomération lance chaque année plusieurs consultations et marchés.

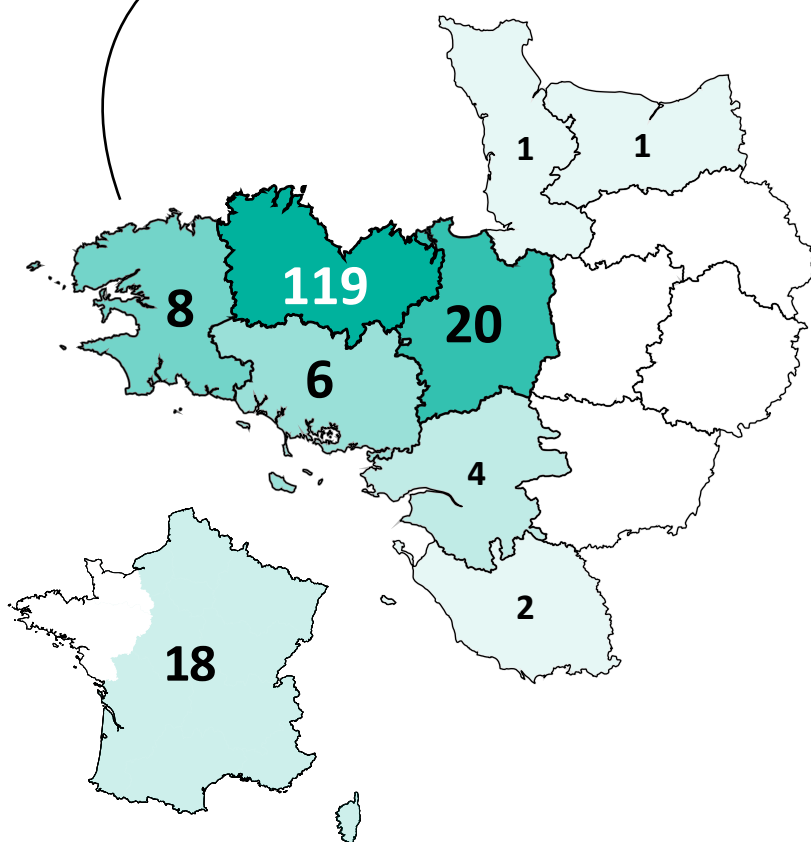
Quelques exemples des contrats les plus importants en 2019 :

- Modernisation du dispositif de production d'eau potable du Moulin Bescond à Yvias : aménagement du site de Moulin Bescond (bâche de stockage, prise d'eaux brutes, station d'alerte et pompage), construction d'une usine de production d'eau potable située sur le site de la Petite Tournée et pose de 120 panneaux photovoltaïques. À l'issue des travaux, l'usine devra être en mesure de produire 200 m³/h et 4 000 m³/j d'eau potable : 5 845 530 €.
- Accord-cadre de travaux d'entretien des voiries communales : dans le cadre de la mutualisation, l'agglomération est maître d'ouvrage délégué pour les communes de son territoire qui le souhaitent, afin d'assurer la prestation d'entretien des voiries communales (voirie de rase campagne) : 4 000 000 €.
- Construction d'un atelier pour les services techniques à Bourbriac : 652 397 €.
- Construction d'un garage à bennes à ordures ménagères à Callac : 486 811 €.
- Délégation de service public du réseau des mobilités collectives, actives et partagées : délégation de l'exploitation et de la gestion technique, administrative, financière et commerciale du service public des mobilités. La mise en place de cette délégation permet à l'Agglomération de structurer son réseau de transport afin de répondre aux différents besoins de mobilité des habitants, facteur essentiel de développement et d'attractivité du territoire : 11 419 762 €.

Un constat d'achat majoritairement « Grand-Ouest »

Tout en respectant la réglementation des marchés en matière de concurrence, l'agglomération a réalisé une majorité de ses achats localement sur le Grand-Ouest.

Répartition du nombre de marchés par département dans le Grand-Ouest



Ce qui a été amorcé en 2020 ...

L'INTÉGRATION DE CLAUSES SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES DANS LES MARCHÉS PUBLICS DE L'AGGLOMÉRATION :

- 2 LOTS RÉSERVÉS AUX STRUCTURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ;
- 5 LOTS REPRÉSENTANT 560 HEURES D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE.

ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR POUR L'ADAPTER AUX ÉVOLUTIONS RÉGLEMENTAIRES (MODIFICATIONS DES SEUILS AU 1^{ER} JANVIER 2020) DANS UNE OPTIQUE DE SIMPLIFICATION ET DE MODERNISATION DE LA POLITIQUE D'ACHAT DE L'AGGLOMÉRATION.

ACTIONS DE SENSIBILISATION ET D'ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS ÉCONOMIQUES À LA RÉPONSE AUX MARCHÉS PUBLICS.

Une agglomération proche de ses usagers

L'agglomération est une institution nouvelle dans le paysage local. Un an après sa constitution, la présidence et la gouvernance de Guingamp-Paimpol ont souhaité mettre en place des supports de communication à destination des usagers pour accompagner la transformation de l'agglomération, affirmer son positionnement construit sur le projet de territoire et donner du sens à son organisation au travers d'un dispositif de communication interne plus robuste. Pour se faire, la direction de la communication a évolué pour renforcer ses actions vers les usagers et les agents.

La stratégie de communication s'est appuyée sur un fait marquant de l'année 2019, avec au-delà de la constitution de son projet de territoire, un nouveau nom pour l'agglomération : Guingamp-Paimpol Agglomération et son slogan « De l'Armor à l'Argoat ». Cette évolution s'inscrit dans une volonté de renforcer la visibilité, l'attractivité et le rayonnement de l'agglomération.



Une nouvelle identité visuelle

Cette évolution s'est accompagnée d'une nouvelle identité visuelle. La typographie du logo traduit le dynamisme, le mouvement et le développement du territoire. La liaison entre le « p » de Guingamp et le « l » de Paimpol symbolise le lien entre les deux villes de notoriété nationale.

Les trois bandes renforcent l'attachement de la collectivité à la Bretagne et sa culture. Les couleurs expriment les qualités du territoire : le bleu pour la mer, le littoral et les activités associées, l'orange pour la terre, la vitalité, le dynamisme et l'action, le glaz (vert/bleu) pour l'environnement, la nature.

Cette identité a été déclinée sur différents supports permettant aux usagers de mieux repérer les équipements, les services et les événements portés par l'agglomération : signalétique institutionnelle (panneaux, totems, flammes), plaquettes, etc.



Un nouveau site internet

De l'enfance aux piscines en passant par le développement économique, l'environnement ou encore la culture, retrouvez l'agenda, les dernières actualités et toutes les informations relatives aux services de l'agglomération.

www.guingamp-paimpol-agglo.bzh

Une page Facebook avec plus de 2000 abonnés

Un renforcement de la stratégie sur les réseaux sociaux avec Facebook, un contenu plus riche et organisé en lien avec le site internet. [@GuingampPaimpolAgglo](https://www.facebook.com/GuingampPaimpolAgglo)



Un nouveau magazine communautaire

Ce magazine, qui a vu le jour en 2019, a pour objectif de rendre compte de tous les services aux usagers et de valoriser le territoire.

Trois numéros sont parus en 2019.



Une agglomération facile à vivre

Guingamp-Paimpol Agglomération a la volonté d'être une structure dans laquelle il fait bon travailler.

Pour cela, elle a engagé en 2019 une stratégie de communication interne dans le but de favoriser le sentiment d'appartenance de ses agents.

Plusieurs outils ont été mis en place : lettre du DGS, notes d'informations, dispositif d'intégration des nouveaux collaborateurs. Un projet d'administration a vu le jour, travaillé en concertation avec les équipes (cf page 39) avec des temps de rencontres pour mieux connaître les services, les missions et créer du lien entre les agents.

